

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 20 Juillet 2014 - 22 Ramadhan - N° 668 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

12^e JOUR DES AGRESSIONS ISRAÉLIENNES SUR GAZA

337 Palestiniens tués 2 385 blessés et plus de 40 000 déplacés

Page 5



Vaste élan de solidarité dans le monde pour l'arrêt de l'agression israélienne

Page 5

3^e PRIME de «Tadj el-Qoraan»

Page 24

LA SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES UN DÉFI PERMANENT POUR L'ALGÉRIE



Kamel Cherif

La sécurité dont jouit actuellement l'Algérie est la résultante d'efforts colossaux de sa diplomatie mais aussi des forces de sécurité et militaires dont la vigilance n'a jamais baissé. La recrudescence de la violence dans les pays voisins, sans que l'Algérie ne soit touchée est un véritable exploit et une prouesse pour les forces armées algériennes qui veillent à la sécurité des frontières, des biens et des personnes. A l'évidence, derrière cette quiétude que connaît

le pays, des efforts colossaux sont déployés, à commencer par la diplomatie algérienne. L'Algérie a appelé les pays du voisinage, les pays du Sahel ainsi que l'Union africaine et la communauté internationale à adopter une nouvelle stratégie contre le terrorisme. Cette dernière est devenue une nécessité consécutivement aux développements qu'a connus la région, à savoir la situation en Libye, au Mali, en Tunisie et même en Egypte et en Syrie sans oublier les fortes menaces qui guettent l'Afrique de l'Ouest.

Page 3

**DIALOGUE
INTER MALIEN**

**L'UE SALUE LE RÔLE
DE L'ALGÉRIE**

Page 3

**La recherche
stratégique sécuritaire
entre à... l'Université**

Page 3

SANTÉ

Cancer

La génétique est un plus gros facteur de risque que le mode de vie

Pages 12-13

FOOTBALL

Le Français Christian Gourcuff nouveau sélectionneur des Verts

- Yazid Mansouri manager général
- Partenariat : **MOBILIS** se place

P.p 21-24

SÉTIF

Démantèlement d'un réseau de voleurs de voitures

- Des jeunes filles comme «appât»

Page 7

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Météo



Régions Nord : 31° à Alger

Temps assez chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur avec localement évolution orageuse en cours de soirée. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera belle, localement peu agitée.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec localement tendance orageuse en cours d'après-midi/soirée vers les massifs du Hoggar/Tassili.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 Km/H) avec localement de la chasse-sable.

MM. Ghoul, Kadi et Ferroukhi à Boumerdès



Le ministre des Transports, D' Amar Ghoul, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, et le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, effectueront aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès.

Hocine Necib à Tipasa

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa.

SALLE IBN KHALDOUN
Akli Yahyaten en concert

Dans le cadre de son programme de soirées ramadhaniques, le maître de la chanson kabyle, Akli Yahyaten, se produira ce soir à partir de 23h sur la scène de la salle Ibn

ÉDUCTION
Conférence sur l'évaluation de la réforme pédagogique

Le ministère de l'Education nationale organise aujourd'hui et demain au lycée de Mathématiques de Kouba (Alger) une conférence nationale sur l'évaluation de la réforme pédagogique sous le thème "Cap sur la qualité". Cette conférence scientifique vient couronner les travaux des ateliers spécialisés qui se sont tenus en 2013 "après les larges consultations nationales organisées de janvier à mars de la même année et qui ont regroupé la famille de l'éducation, les partenaires sociaux, les experts et les universitaires", a indiqué samedi un communiqué du ministère. Deux réunions, cinq conférences et huit ateliers spécialisés qui aborderont tous les dossiers relatifs à la réforme de l'école sont prévus lors de cette rencontre sanctionnée par une conférence de presse.

DEMAIN À 11H
Mohand El Aïd Mahloul P-DG d'Algérie Poste invité du Forum de DK News

Le Forum de DK News accueillera demain lundi 21 juillet à 11h, le Directeur général d'Algérie poste, M. Mohand El Aid Mahloul, pour une conférence débat qui portera sur le thème «Algérie poste à l'heure des TIC».

La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication sis au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

► CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Conférence à l'occasion du 52^e anniversaire de la Police

A l'occasion du 52^e anniversaire de la police algérienne, qui coïncide le 22 juillet de chaque année, le Forum de la Sûreté nationale, abrite ce matin à 10h, à l'Ecole Supérieure de police - Ali Tounsi, une conférence qui sera animée par le commissaire divisionnaire Abdelkrim Chawki directeur du musée central de la police.

► CE MATIN À 11H
AU SIÈGE DE L'UGCAA
Conférence sur le marché des vêtements

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 11h en son siège de Belouizdad (18, rue Mohamed Bouldoum), une conférence qui portera sur le marché des vêtements en Algérie.

Horaires des prières

Dimanche 22 Ramadhan 1435

	Max	Min
Alger	31°	20°
Oran	28°	21°
Annaba	33°	21°
Béjaïa	32°	21°
Tamanrasset	36°	22°



PARLEMENT

Reprise aujourd'hui des travaux du Conseil de la nation

Le Conseil de la nation reprendra aujourd'hui ses travaux en séances plénaires, consacrées à la présentation et l'examen de projets de loi, a indiqué hier un communiqué du conseil. Il s'agit, selon la même source, des projets de loi relatifs à l'état civil, à l'apprentissage, au service national et aux ressources biologiques. Le Conseil de la nation reprendra dimanche prochain ses travaux en séances plénaires, consacrées à la présentation et l'examen de projets de loi, a indiqué hier un communiqué du conseil. Il s'agit, selon la même source, des projets de loi relatifs à l'état civil, à l'apprentissage, au service national et aux ressources biologiques.

PALAIS DE LA CULTURE
Soirée hawzi avec Lila Borsali

Excellent dans l'interprétation de la nouba et du hawzi, Lila Borsali, animera ce soir à partir de 22h30 une soirée musicale au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria.



LA SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES

Un défi permanent pour l'Algérie



La sécurité dont jouit actuellement l'Algérie est la résultante d'efforts colossaux de sa diplomatie, mais aussi de ses forces de sécurité et militaires dont la vigilance n'a jamais baissé.

Kamel Cherif

La recrudescence de la violence dans les pays voisins, sans que l'Algérie ne soit touchée est un véritable exploit et une prouesse pour les forces armées algériennes qui veillent à la sécurité des frontières, des biens et des personnes.

À l'évidence, derrière cette quiétude que connaît le pays, des efforts colossaux sont déployés, à commencer par la diplomatie algérienne. L'Algérie a appelé les pays du voisinage, les pays du Sahel ainsi que l'Union africaine et la communauté internationale à adopter une nouvelle stratégie contre le terrorisme. Cette dernière est devenue une nécessité consécutivement aux développements qu'a connus la région, à savoir la situation en Libye, au Mali, en Tunisie et même en Egypte et en Syrie sans oublier les fortes menaces qui guettent l'Afrique de l'Ouest.

En appelant, il y a deux années, à une nouvelle stratégie contre le terrorisme international, l'Algérie aura anticipé sur le redéploiement des groupes terroristes qui créent de nouvelles organisations à l'exemple de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) ou ce qui est appelé en arabe «daïche».

Il était donc nécessaire d'aller vers de nouvelles stratégies et mécanismes afin de contrecarrer ces organisations terroristes et les empêcher de gagner

du terrain, d'autant plus que ces mêmes organisations sont de mèche avec les narcotrafiquants. Il s'agit en fait d'organisations criminelles qui manipulent des sommes d'argent colossales provenant du trafic de drogue et des armes.

L'Algérie qui bénéficie d'une expérience reconnue mondialement en matière de lutte antiterroriste, demeure pionnière et avant-gardiste dans ce domaine. Dans le souci de faire de la région de l'Afrique du Nord et sahélio-saharienne une zone de paix et la débarrasser des groupes terroristes, l'Algérie poursuit ses efforts de réunir les pays de la ré-gion.

C'est le cas notamment du règlement de la crise au Mali pour laquelle les représentants des autorités de ce pays ainsi que l'opposition ont été réunis à Alger la semaine dernière avec la participation d'organisations mondiales. En plus du Mali, l'Algérie a été l'initiatrice des réunions qui tiennent les pays voisins avec la Libye dans le but de recouvrir la paix et la stabilité dans ce pays.

Les efforts de l'Algérie se poursuivent ainsi sur le plan diplomatique tout en adoptant une attitude intrinsèque et impitoyable quand il s'agit de protéger ses frontières. Les forces armées veillent au grain et l'anéantissement de groupes terroristes ayant tenté de s'infiltrer en Algérie demeure une mise en garde à ces forces du mal.

60^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU 1^{er} NOVEMBRE Un programme «exceptionnel»

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a dévoilé samedi à Alger, certains aspects du programme arrêté pour la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er}-Novembre 1954, soulignant qu'il sera «exceptionnel» et impliquera plusieurs secteurs. Placées cette année sous le slogan de «Novembre de la liberté», les festivités du 60^e anniversaire de la Révolution du 1^{er}-Novembre 1954 «seront à la hauteur de cette glorieuse Révolution et concernera plusieurs secteurs dont les sports, la culture, l'éducation et l'enseignement supérieur», a indiqué M. Zitouni à l'ouverture des travaux de la réunion d'évaluation du secteur. Il a précisé que l'accent sera mis particulièrement sur «l'aspect populaire de manière à toucher l'ensemble des catégories de la société», rappelant la nécessité d'impliquer les associations à caractère culturel et historique, les comités de villes, les musées et les bibliothèques.

Il a souligné que le programme qui sera mis à jour ultérieurement comportait des concours en direction des élèves des différents cycles d'enseignement. Ils concerneront le dessin, la poésie, le théâtre, le sport. Le ministre des Moudjahidines a affirmé que la wilaya de Skikda abritera cette année, les festivités commémorant l'anniversaire du 20-Août, estimant que cet événement marquera le «début» du programme prévu pour le 1^{er}-Novembre 1954. Il a fait remarquer également que son secteur «a ouvert des ateliers pour la révision et l'examen des lois et textes relatifs au ministère des Moudjahidines en ce qui a trait au fichier, à la reconnaissance, aux pensions, à la protection sociale, au patrimoine culturel et historique et à l'enregistrement des témoignages». D'autre part et évoquant la réunion qui regroupera deux jours durant les directeurs de wilayas et les directeurs des musées régionaux du moudjahid, M. Zitouni a déclaré que celle-ci tendait à cerner les problèmes du secteur et y apporter les solutions idoines». Entre autres ateliers ouverts par le secteur figure notamment «la lutte contre la bureaucratie», a-t-il renchéri relevant que des mesures ont été prises pour ce qui est de la carte d'adhérent, de la commission médicale et du transfert des dossiers pour un règlement au niveau local». Ces décisions s'inscrivent dans le cadre de la «modernisation et l'adaptation du secteur aux développements survenus de par le monde», a tenu à dire M. Zitouni. Il a souligné aussi le rôle des musées régionaux et de wilayas, les centres de repos pour qu'ils soient, a-t-il dit, des centres de rayonnement historique et de prise en charge aux plans sanitaire, psychologique et social». Il a appelé les directeurs de wilayas à prendre des initiatives pour assurer le suivi des projets relatifs aux moudjahidines et ayants-droit, estimant nécessaire la préservation des tombes des chouhada et des sites historiques». Par ailleurs, la rencontre a permis de rappeler que le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans son volet relatif au secteur, s'articule autour de deux aspects. Il s'agit de l'écriture de l'histoire à travers l'archivage des témoignages et de la prise en charge médicale, psychologique et sociale de la catégorie des moudjahidines et ayants-droit.

APS

La recherche stratégique sécuritaire entre à... l'Université

Said Abjaoui

De plus en plus de thèses doctorantes portant sur les questions de sécurité sont soutenues dans nos universités. Le champ de la réflexion stratégique s'élargit de plus en plus en Algérie et de plus en plus, les universités algériennes intègrent les thèmes portant sur les questions de défense et de sécurité comme spécialité dans les études doctorantes. De tels thèmes ne sont jamais épuisables. Il ne s'agit certes pas de thèmes nouveaux mais ceux-là n'ont jamais été épuisés et ils sont toujours, en toutes circonstances, à l'ordre du jour.

Des civils mais aussi des officiers de haut rang

Ceux qui soutiennent des thèses de doctorat d'Etat à l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques ne sont pas que des civils. Des officiers de haut rang de la défense nationale et aussi de la Dgsn ont soutenu brillamment des thèses de doctorat d'Etat en la matière. Les contextes politiques et sécuritaires changent, les menaces changent également, se diversifient, revêtent même des formes d'ordre militaire, mettent en péril l'organisation de la vie publique, peuvent même détructurer l'ordre économique et atteindre à l'unité nationale. Ceci pour ce qui concerne les Etats. Les menaces évoluent, les acteurs de la violence deviennent plus organisés, plus spécialisés, plus solidaires à l'intérieur des frontières et au-delà de celles-ci car ces dernières sont assez poreuses dans le monde, au point où sécurité intérieure et sécurité ex-

terieure n'ont plus de frontières pour les différencier, et de plus en plus les Etats éprouvent le besoin impératif de se concerter, de s'entraider, de coopérer. De plus en plus, les menaces gagnent en intensité, s'appuient sur des méthodes en constante mutation, deviennent de plus en plus en plus sophistiquées, gagnent en implacabilité et imparabilité, se donnent les moyens de leur exécution, et parfois sont en avance sur les moyens Etatiques de prévention et d'intervention.

Clarifier le concept de sécurité

Mais, le concept de sécurité lui-même n'est pas assez explicité même dans sa relation avec celui de la défense. L'Union Européenne elle-même parle de sécurité en Méditerranée et de l'Europe de la défense. Or, la rive Sud fait partie de la dimension méditerranéenne de la politique de sécurité et de défense de l'Union, ce qui revient quand même à dire qu'il faudrait bien explicitier le lien qui existe entre ce qui est appelé sécurité en Méditerranée et défense de l'Europe.

Paupérisation, démographie, accroissement des populations dans des villes surpeuplées et ingérables, dégradation de l'environnement entraînent une vulnérabilité des populations devant la subversion, repli sur les identités, les religions, dans un contexte où les Etats perdent de leur autorité dans la mesure où ils ne peuvent pas satisfaire la permanente révolution des demandes sociales, perdent donc le contrôle sur les sociétés fragmentées, d'où la tendance à la privatisation de la violence et à l'erosion considérable de la légitimité des Etats. En absence de débats et de recherche sur la rive sud, les cadres d'analyses nous sont imposés de l'extérieur,

d'où l'importance vitale que nos Universités investissent dans la recherche, échangent leurs perceptions, leurs informations et leurs expériences.

Le problème qui est à résoudre dans l'équation de sécurité est l'écart qui existe entre les scénarios envisagés par les acteurs de la violence et les moyens dont disposent les forces de la parade et qui sont conçus pour des engagements non adaptés. Ce constat est valable pour tous les Etats, pour toutes les forces de sécurité de tous pays et dans toute situation.

Situation d'urgence, état d'urgence, solution d'urgence

Il sera alors possible de produire des réflexions stratégiques autonomes et de suivre les experts toutes catégories et toutes nationalités confondues. Les thèmes portant sur le débat autour de la sécurité en méditerranée par exemple sont à la fois imposés par l'Union européenne plus particulièrement et par la réalité et sont approchés par l'Union sous l'angle de menaces qui peseraient sur la sécurité européenne et qui proviendraient bien évidemment des pays de la rive Sud de la Méditerranée.

Planterons d'abord le premier décor. Il est encouragé la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux, des informations, des idées mais pas des personnes. Dans un contexte où la mondialisation s'avère être une forme de guerre économique, une guerre sans pitié, où les vainqueurs et vaincus sont connus d'avance, avec un accroissement des inégalités entre pays et au sein des pays, dans un contexte où l'Union s'érige en

forteresse imprenable, il est utile de rappeler ce que disait le Président algérien Boumediene et qui a été repris par le président Ségalais Abdou Diouf, à l'égard des pays européens riverains de la Méditerranée : «Ne croyez pas que les jeunes accepteront de se laisser mourir sur place de faim et de misère». Vision on ne peut plus juste de l'avenir. Le terrorisme et d'autres questions sont également liés aux thèmes des débats programmés, tels la coopération de défense en Méditerranée, quand on sait que l'Union Européenne s'est dotée d'une politique de sécurité et de défense sans concertation avec les pays de la rive sud de la Méditerranée qui constituent pourtant la dimension méditerranéenne de cette politique. Des thèses soutenues à l'université d'Alger concernant les perceptions occidentales des nouvelles menaces auxquelles les grandes puissances ne sont plus soumises à leurs frontières mais découvrent avec de fortes inquiétudes que les menaces ont changé de terrain et de nature pour s'exercer sur leurs propres territoires. Comment sortir de l'insécurité déjà installée et pro-mue à sa montée en puissance, de l'incertitude générée par la méconnaissance de la capacité de nocivité de phénomènes nouveaux, de la fatale instabilité qui en découlerait du fait que les moyens de sécurité et méthodes de parades disponibles n'étaient adaptés qu'à des scénarios où les variables de sécurité étaient largement maîtrisées? Des hauts responsables de la sécurité de nombreux pays tireront «profit des expériences et des expertises régionales et internationales. Nos chercheurs universitaires ne vont rester en marge.

M^{ME} BENHABYLÈS
À BENI MELLEK
(TIPASA)

L'accompagnement des familles nécessiteuses doit se faire tout au long de l'année



L'accompagnement des familles nécessiteuses doit se faire tout au long de l'année, a souligné, samedi, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), M^{me} Saïda Benhabylès, à Béni Milek, une commune montagneuse de Tipasa, considérée comme la plus déshéritée de la région.

«Nous souhaitons, en tant qu'organisme humanitaire, que l'accompagnement des familles nécessiteuses et pauvres ne soit pas limité au seul mois de Ramadhan, mais élargi à tous les mois de l'année», a indiqué M^{me} Benhabylès dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de solidarité à Béni Milek, une commune montagneuse de Tipasa, considérée comme la plus déshéritée de la région.

Le choix de la commune de Béni Milek pour cette visite, inscrite au titre de la nouvelle stratégie du C-Ra ciblant les familles nécessiteuses, s'est fait sur la base d'un «recensement du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, relatif aux communes les plus pauvres du pays, dont celle-ci fait partie (Béni Milek)», a-t-il expliqué. Soulignant le caractère «humanitaire» et «symbolique» de cette visite, M^{me} Benhabylès a estimé qu'il s'agit là d'un geste de rapprochement envers les familles pauvres de cette région déshéritée, de s'enquérir de leurs conditions de vie et d'écouter leurs préoccupations, et partant de là trouver un moyen de les aider.»

Elle a fait état, dans ce sens, d'un «fichier national des familles nécessiteuses» en cours d'élaboration par des équipes du C-Ra qui ont déjà fait un recensement des familles concernées à Béni Milek, pendant que des opérations similaires sont en cours à travers 47 communes considérées comme les plus déshéritées, à l'échelle nationale.

Durant cette visite, M^{me} Benhabylès a procédé à la distribution de 80 couffins du Ramadhan, d'une valeur de 7 000 DA l'unité, avant une inspection du bureau local du Croissant-Rouge algérien à Chercell. La commune de Béni Milek fait partie des régions de Tipasa ayant subi les affres de la décennie noire, un fait à l'origine d'un retard accusé dans plusieurs secteurs de développement.

Actuellement, cette localité est le théâtre d'une nouvelle dynamique insufflée par la réalisation en cours de nombreux projets de routes pour son désenclavement, ainsi que de son raccordement aux réseaux publics d'électricité et de gaz.

APS

HYDROCARBURES

Sonatrach investira 42 mds de dollars sur 5 ans dans l'amont pétrolier et gazier

Le groupe Sonatrach va investir 42 milliards (mds) de dollars dans l'amont pétrolier et gazier pour augmenter sa production à 225 millions de Tep (Tonnes équivalent pétrole) en 2018, a appris l'APS samedi auprès du groupe Sonatrach.

Le groupe va mobiliser plus de 100 mds de dollars pour son plan de développement à moyen terme 2014-2018, dont 42 mds de dollars seront consacrés au développement de plusieurs gisements pétroliers et gaziers, a indiqué une source au sein de Sonatrach. La part du gaz naturel représente un montant de plus 22 mds de dollars sur la période 2014-2018.

Le programme d'investissement de Sonatrach à moyen terme vise en priorité à élargir la base des réserves et à augmenter la capacité de production du groupe, a-t-on relevé de même source.

Sonatrach s'attend à un redressement de sa production primaire des hydrocarbures en 2018, après un repli amorcé en 2010, selon des prévisions chiffrées du groupe pétrolier rendues publiques récemment.

Le groupe va renouer grâce à la mise en service de plusieurs projets pétroliers et gaziers avec ses niveaux de production atteints avant 2010.

En 2008, sa production des hydrocarbures avait atteint 232 millions de Tep avant de retomber à 214 millions de Tep



en 2010 et à 205,8 millions de Tep en 2011 puis à 194,5 millions de Tep en 2012.

Atteindre ce plan, la production de Hassi Messaoud, plus grand champ pétrolier du pays sera maintenue à 400 000 barils/jour grâce à des projets de récupération tertiaire et de boosting de production prévus à cet effet.

Concernant la production gazière, le groupe table déjà sur une récupération supplémentaire de 400 milliards de m³

de gaz naturel du champ de Hassi R'mel, un méga gisement en production depuis 1956.

Pour les cinq prochaines années, Sonatrach prévoit l'entrée en production des champs Tinher à Illizi (24 millions de m³/jour), Hassi Bahamou et Hassi Mena (21 millions de m³/jour), Touat à Adrar (12 millions de m³/jour), Reggane (12 millions de m³/jour) et le projet Timimoun (5 millions de m³/jour).

GAZ DE SCHISTE : Sonatrach prévoit de se lancer dans la production à partir de 2020

Le groupe Sonatrach prévoit d'entamer l'exploitation des importants gisements de gaz de schiste de l'Algérie à partir de 2020, avec une capacité de production de 30 milliards de m³ par an comme première phase, a appris l'APS auprès du groupe pétrolier.

Selon une source au groupe Sonatrach «les tests réalisés, après fracturation, ont permis de relever que les débits obtenus restent comparables à ceux obtenus sur les gisements shale américains produisant commercialement».

Elle ajoute que ces résultats considérés «très encourageants», ont permis d'envisager rapidement le passage à la phase pilote dans la perspective de mettre ce potentiel en production à partir de 2020.

La même source précise que le P-dg de Sonatrach, M. Abdellahid Zerguina a fait cette annonce début juillet lors d'une conférence internationale sur la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel dans la Méditerranée tenu à la Vallette (Malte). Sonatrach a également annoncé lors de cette conférence qu'elle allait commencer l'exploitation avec

une capacité de production d'environ 30 milliards de m³ par an comme première phase, soit l'équivalent de la consommation nationale actuellement, ajoute la même source, citant le P-dg de Sonatrach.

L'Algérie possède les troisièmes réserves techniques récupérables au monde des shale gaz, estimées à 700 TCF (trillions de pieds cubes), selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Elle compte sept importants bassins renfermant le gaz de schiste, selon une étude réalisée par le Département américain de l'énergie (DoE) en collaboration avec la firme américaine Advanced Ressources internationale. Pour mieux évaluer ce potentiel en hydrocarbures non conventionnels Sonatrach a signé des accords de coopération avec de grands groupes pétroliers comme ENI, Anadarko, Talisman et Shell. En 2014, l'Algérie a autorisé des forages pilotes pour le schiste mais a soumis les projets de prospection et d'exploitation de ce gaz non conventionnel à la décision du Conseil des ministres.

TRAIN ALGER-BLIDA : Amélioration des prestations... les retards persistent

Les perturbations dans les horaires de départ et d'arrivée du train Blida-Alger «contrariant» les usagers qui pensent à ne plus l'emprunter. Bien qu'une amélioration des prestations ait été notée notamment en termes de confort suite à la mise sur rail des locomotives électriques, les clients de la Sntf se plaignent des perturbations persistantes dans les horaires de la ligne Blida-Alger. Les usagers les plus touchés sont évidemment ceux qui travaillent dans des institutions publiques ou privées à Alger. Préférant le rail afin d'éviter les embouteillages les voilà «confrontés au quotidien» aux perturbations dans les horaires des trains de la banlieue ouest.

«Je préfère le train au bus ou à la voiture et j'ai un abonnement mensuel mais les perturbations des horaires restent un point noir qui, j'espère, sera pris en charge par les parties concernées», a confié Mohamed,

un fonctionnaire dans une entreprise publique qui a choisi depuis plus d'une dizaine d'années ce moyen de transport.

Même son de cloche chez Tahar qui dit emprunter le train depuis des années notant qu'aujourd'hui les conditions sont meilleures, l'hygiène, l'air conditionné... et même si les tarifs ont doublé ces dernières années, le train reste, pour lui, le moyen de transport le plus approprié pour se rendre dans la capitale. «J'espère que la question des retards sera résolue», a-t-il ajouté.

La plupart des usagers, a-t-il précisé, se connaissent et certains ont même tissé des relations d'amitié du fait de se rencontrer au quotidien.

De son côté, le directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires, Yassine Bendjaballah, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que «les perturbations dans la circulation des trains sur les liaisons de la

banlieue Ouest (Alger/El Affroun) et de la banlieue Est (Alger/Réghaïa) étaient « dues aux actes de malveillance répétés contre les installations de signalisation et de télécommunication» dont le bon fonctionnement est indispensable à la régularité et à la sécurité de circulation des trains.

En raison des dérangements de ces installations, les conducteurs de trains sont contraints de réduire la vitesse, ce qui entraîne des retards.

En juin 2013, la Sntf a recensé 7 actes de malveillance contre les installations de signalisation et de télécommunication au niveau de la wilaya d'Alger, sachant que 13 actes de vandalisme ont été enregistrés en 2013 et 9 attaques de train par des jets de pierre causant des blessures à un travailleur et à des voyageurs. Les accidents de trains (5 cas) enregistrés en juin dernier ont fait deux blessés et trois morts.

12
Jours

A gression israélienne contre Gaza

Au total, au moins 337 Palestiniens, dont de nombreuses femmes et enfants, ont été tués depuis le début le 8 juillet de l'agression israélienne barbare, qui a également fait plus de 2 385 blessés palestiniens. Selon le Centre palestinien pour les droits de l'Homme, basé à Gaza, les civils représentent plus de 80% des victimes de l'offensive.



Fabius : «Le cessez-le-feu est urgent et impérieux»

Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a estimé samedi au Caire qu'un cessez-le-feu était «urgent et impérieux» à Gaza, où 318 Palestiniens sont tombés en martyrs en 12 jours d'agression israélienne. Dénonçant un «bilan humain extrêmement lourd», M. Fabius a estimé un cessez-le-feu «indispensable» pour «faire cesser la spirale des violences et protéger les populations civiles». «Le cessez-le-feu est urgent et impérieux», a-t-il souligné. «La priorité absolue est le cessez-le-feu mais il faut garantir une trêve durable» qui prenne en compte les besoins d'Israël en termes de sécurité» ainsi que les demandes palestiniennes, a-t-il poursuivi, évoquant notamment les requêtes palestiniennes concernant l'entrée des biens et des personnes dans la bande de Gaza. «Nous soutenons totalement les efforts de l'Egypte», a affirmé le chef de la diplomatie française, évoquant «le cessez-le-feu soutenu par la Ligue arabe et approuvé par la France». En visite au Caire, M. Fabius a rencontré samedi matin le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi. M. Fabius a affirmé avoir contacté des responsables turcs, qataris, américains ainsi que le président palestinien Mahmoud Abbas pour évoquer des solutions de sortie de crise, alors que M. Abbas avait demandé à Paris de contacter la Turquie et le Qatar pour convaincre le Hamas d'accepter une trêve. Au total, 318 Palestiniens, dont de nombreux femmes et enfants, ont été tués depuis le début le 8 juillet de l'offensive israélienne «Bordure protectrice», qui a également fait plus de 2 280 blessés palestiniens. Selon le Centre palestinien pour les droits de l'Homme, basé à Gaza, les civils représentent plus de 80% des victimes de l'offensive.

318 Palestiniens tués, 2 385 blessés et plus de 40 000 déplacés

La situation ne cesse de se dégrader dans la bande de Gaza en raison de la poursuite, pour le 12^e jour consécutif, des agressions israéliennes sur cette enclave palestinienne faisant plus de 300 martyrs palestiniens et provoquant le déplacement de plus de 40 000 personnes.

Au total, 318 Palestiniens, dont de nombreux femmes et enfants, sont tombés en martyrs depuis le début le 8 juillet de l'offensive israélienne «Bordure protectrice», qui a également fait plus de 2 280 blessés palestiniens.

Selon le Centre palestinien pour les droits de l'Homme, basé à Gaza, les civils représentent plus de 80% des victimes des agressions israéliennes, les plus meurtrières depuis celles de décembre-janvier 2008-2009, qui avaient coûté la vie à 400 Palestiniens.

De plus, le nombre de déplacés a presque doublé en 24 heures, pour atteindre 40 000 personnes, selon l'agence de l'ONU dans cette bande de terre de 362 km² où s'entassent dans la misère 1,8 million d'âmes soumises à un strict blocus israélien depuis plus de huit ans.

Du fait de l'offensive barbare de l'occupation israélienne, quelque 70% des secteurs de la bande de Gaza sont privés d'électricité, selon les autorités locales.

«Toutes les lignes avec Israël ont été coupées. Nous ne recevons aucune électricité d'Israël. D'habitude nous recevons 120 MW. Aujourd'hui, c'est zéro», a déploré le directeur de l'Office de l'électricité à Gaza, Fathi Cheikh Khalil.

Ban Ki-moon attendu dans la région

Préoccupé par la situation explosive à Gaza, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon est attendu samedi dans la région, pour aider, «à mettre fin à la violence et à trouver une solution» au conflit, selon le secrétaire général adjoint pour les affaires politiques, Jeffrey Feltman. «Le secrétaire général est prêt à jouer son rôle (dans un règlement pacifique)», a-t-il déclaré.

Dans sa réaction au lancement jeudi soir par Israël de l'offensive terrestre à Gaza, M. Ban «redoute que l'assaut terrestre israélien n'aggrave encore un bilan humain déjà consternant», a dit M. Feltman. Dans le même contexte, le président palestinien Mahmoud Abbas a estimé vendredi que l'offensive terrestre israélienne «va causer davantage d'effusion de sang» et compliquer les efforts pour mettre fin au conflit dans la bande de Gaza.

Par ailleurs, M. Abbas a adressé une lettre à la Suisse, en tant qu'Etat dépositaire des Conventions de Genève afin d'organiser une conférence d'urgence sur la situation à Gaza.

Selon la Palestine, devenue membre des 4 Conventions de Genève et au 1^{er} protocole additionnel tout récemment, le 2 avril dernier, la 4^e Convention de Genève qui vise à protéger «les personnes civiles en temps de guerre» est violée par les agissements d'Israël.

Vives préoccupations à l'étranger

De nombreux pays continuent d'exprimer leur inquiétude de la dangereuse escalade israélienne à Gaza notamment après le lancement de l'offensive terrestre.

Pour l'Algérie, l'intervention militaire terrestre lancée par l'armée d'occupation est «une dangereuse fuite en avant qui traduit le peu de cas que fait l'agresseur israélien des appels incessants de la communauté internationale à l'apaisement et à l'arrêt des attaques contre le peuple palestinien sans défense», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Cette nouvelle escalade, outre le fait qu'elle a ôté la vie à des centaines de civils innocents et terrorisé une population qui ne demande qu'à vivre en paix, est de nature, compte tenu des tensions qui caractérisent le contexte régional, à imposer de nouveaux défis à la question globale de la paix et de la sécurité dans la région du Moyen-Orient et dans le monde», a affirmé le ministère.



firmé le communiqué du MAE.

Pour sa part, l'Egypte a dénoncé «l'escalade» israélienne à Gaza et souligné que l'offensive terrestre comme les raids aériens «ne font qu'aggraver la situation et n'aident pas Israël à assurer sa sécurité», a dit un porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères.

Dénonçant un «bilan humain extrêmement lourd» à Gaza, Paris a, de son côté, estimé par le biais du ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius qu'un cessez-le-feu était «urgent et impérieux» dans l'enclave palestinienne. L'Union européenne s'est dite elle aussi «très préoccupée» par «l'escalade» à Gaza et a appelé à un cessez-le-feu «immédiat».

L'Espagne a «déploré» l'opération terrestre israélienne dans la bande de Gaza et appelé au «respect scrupuleux de la vie des civils et des installations publiques comme les écoles et les centres de santé», selon le ministère des Affaires étrangères.

Dans d'autres pays comme la Bosnie ou la Turquie, des manifestations de solidarité au peuple palestinien ont été organisées vendredi pour dénoncer l'agression israélienne contre les Gazaouis.

Des actions de solidarité dans le monde pour l'arrêt de l'agression israélienne

Des actions de solidarité avec le peuple palestinien victime d'une agression sauvage israélienne dans la bande de Gaza sont organisées samedi à Londres et Paris au lendemain de manifestations similaires à travers le monde.

Ainsi, plusieurs milliers de personnes manifestaient samedi dans la capitale britannique Londres pour appeler à l'arrêt de l'agression israélienne contre Gaza et à la levée du blocus. Organisée à l'appel de sept associations parmi lesquelles Stop the War.

Palestine Solidarity Campaign ou Islamic Forum of Europe, la manifestation a débuté devant le cabinet et résidence du Premier ministre David Cameron. Le cortège s'est ensuite mis en route pour se rendre jusqu'aux abords de l'ambassade d'Israël.

Sur le réseau social Facebook, Palestine Solidarity Campaign a précisé que «des dizaines de milliers de personnes» manifestaient à Londres «pour la paix, la justice et une Palestine libre».

«La manifestation nationale d'aujourd'hui va donner l'opportunité aux Britanniques de l'ensemble du pays de dire que «ça suffit, le siège de Gaza par Israël et son occupation de la terre palestinienne doivent cesser maintenant», a déclaré l'une des organisatrices, Sarah Colborne, directrice de Palestine Solidarity Campaign.

Par ailleurs, une centaine de personnes ont commencé à se rassembler samedi à Paris pour dénoncer l'agression israélienne contre Gaza, malgré l'interdiction des autorités françaises et une «mise en garde» du président François Hollande.

«La solidarité avec les Palestiniens doit pouvoir s'exprimer à Paris», a expliqué à l'AFP Sandra Demarcq, membre de la direction du Nouveau parti anticapitaliste (NPA), seul parti politique à maintenir son appel au rassemblement, après une interdiction qu'elle juge «illégitime et scandaleuse».

À Alger, des actions de solidarité avec la population de Gaza sont prévues à l'initiative notamment du Parti des Travailleurs (PT), en concertation avec le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta).

«Nous sommes en concertation avec M. Abdelmadjid Sidi Saïd en vue de préparer des actions populaires, afin de venir en aide aux Palestiniens de Gaza», a déclaré samedi la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, rappelant que le Croissant rouge algérien (CRA) est «un train d'activer pour venir en aide à la population de Gaza». L'Algérie avait, à maintes reprises, appelé la communauté internationale dans son ensemble à user en urgence de «tous les moyens» pour faire cesser l'agression israé-

lienne «criminelle» contre les Palestiniens.

Vendredi, une importante marche a été organisée à Nouakchott en Mauritanie, en solidarité avec la population de Gaza et en protestation contre l'offensive israélienne abjecte dont elle est victime.

Les leaders politiques et acteurs associatifs participant à cette marche, ont dénoncé l'attaque israélienne qui a fait plus de 237 martyrs palestiniens et plus de 2 000 blessés.

Portant des pancartes dénonçant «le génocide à Gaza» ou montrant des photos d'enfants palestiniens blessés ou tués, des centaines de personnes ont également manifesté vendredi dans la capitale de la Bosnie, Sarajevo, sillonnant les rues du centre-ville. Dans la nuit de jeudi à vendredi, des centaines de turcs ont manifesté devant le consulat général d'Israël à Istanbul pour dénoncer ces agressions israéliennes dans la bande de Gaza, portant des drapeaux palestiniens, et scandant «Israël assassin, quitte la Palestine!» ou «Juif assassin!» jusqu'au petit matin.

Aussi à Ankara, de nombreux députés du parti dirigé par le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, ainsi que ceux de l'opposition, ont manifesté dans la nuit devant l'ambassade d'Israël. Jeudi, M. Erdogan a qualifié les bombardements israéliens sur la bande de Gaza de «tentative de génocide systématique» des Palestiniens, et avait accusé mardi Israël de «terrorisme d'Etat». Des centaines de personnes ont manifesté jeudi soir à Buenos Aires pour exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien. «Solidarité avec Gaza», «Palestine libre», «Paix et justice», scandalaient les participants à cette manifestation, organisée à l'initiative du Comité argentin de solidarité avec le peuple palestinien.

La présidente de la Fédération des entités argento-palestiniennes, Tilda Rabi a donné lecture à un communiqué appelant à une intervention rapide de l'ONU pour protéger le peuple palestinien et fustigeant la passivité des puissances internationales face au massacre des civils à Gaza.

«Cette agression israélienne contre la population civile palestinienne s'inscrit dans le cadre d'un long processus de génocide et de nettoyage ethnique mené par Israël pour s'emparer de la totalité des territoires palestiniens et briser sa capacité de résistance à l'occupation», a ajouté Mme Rabi.

Samedi, au moins 41 personnes sont tombées en martyrs dans de nouvelles frappes aériennes israéliennes à travers la bande de Gaza, portant à 337 le nombre de tués dans l'enclave palestinienne depuis le 8 juillet.

La directrice du FMI met en garde contre une inflation «obstinément basse» en Europe



La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a averti vendredi que la croissance en Europe pourrait être «gravement» affectée si l'inflation y demeurait «obstinément basse», et que l'orientation actuelle des marchés était «peut-être trop positive». «Une inflation obstinément basse peut gravement nuire à la croissance» et «lourdir le poids de la dette», a-t-elle déclaré dans un discours prononcé devant la Fondation Robert Schuman à Paris.

«La politique monétaire doit rester accommodante, mais de manière indéfinie, mais jusqu'à ce que la demande privée se soit complètement rétablie et que la BCE ait atteint son objectif de stabilité des prix», a-t-elle déclaré, dans une allusion à l'objectif d'un peu moins de 2% d'inflation de la BCE.

Mme Lagarde a toutefois présenté comme «une bonne nouvelle» que «l'économie européenne soit en train de commencer à se remettre de la crise». «On le voit sur un certain nombre d'indicateurs. On le voit aussi à l'orientation très positive des marchés, peut-être trop positive par rapport aux fondamentaux», a-t-elle ajouté.

Dans un apparent appel du pied à l'Allemagne, elle a par ailleurs estimé que «des pays disposant de marges budgétaires suffisantes doivent pouvoir engager une politique d'investissements publics».

La directrice du FMI a jugé, par ailleurs, «tragique» le chômage très élevé des jeunes en Europe, avertissant que ce continent risquait, s'il sacrifice cette génération, de ne plus «tenir son rang dans l'économie mondiale». «Il nous paraît impératif de préserver et de développer une main-d'œuvre hautement qualifiée», a-t-elle déclaré.

«Aujourd'hui, quand on regarde les besoins en termes de compétence et d'emploi dans le monde, il y a une compétition féroce. Il n'y a pas forcément besoin d'aller dans le Nord Dakota, d'aller en Californie ou d'aller en Inde. Il y a aussi des besoins à satisfaire, des réserves de talent qu'il faut impérativement continuer à former», a-t-elle conseillé.

«De ce point de vue, le chômage des jeunes avec un taux moyen de 24% dans les pays de l'UE est tout simplement tragique. Un jeune chômeur, à l'aube de l'âge adulte qui ne trouve pas d'emploi, on le sait, toutes les études le montrent, perd graduellement ses compétences, perd confiance dans ses talents et dans ses capacités à apprendre de nouveaux talents et son employabilité future est mise en cause», a déploré Mme Lagarde.

«L'Europe dépend donc de cette génération pour tenir son rang dans l'économie mondiale, de plus en plus compétitive, pour prendre en charge les retraites des baby-boomers et puis pour assumer le poids de la dette», a averti la patronne du Fonds monétaire international.

APS

Les matières premières peinent à trouver une direction

Les cours des matières premières ont évolué de manière irrégulière la semaine dernière, ébranlés pour certaines par un contexte géopolitique très tendu au lendemain d'un crash aérien en Ukraine et de l'agression israélienne sur Gaza ainsi qu'une légère accélération de la croissance chinoise.

Les prix du pétrole ont fini la semaine en hausse sur fond d'un contexte géopolitique tendu à la suite du crash aérien en Ukraine et de l'agression israélienne sur Gaza.

A Londres, sur l'Intercontinental Exchange (ICE), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a avancé pour s'établir à 107,24 dollars contre 106,66 dollars le vendredi précédent.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en août, a fini à 103,13 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), contre 100,83 dollars une semaine plus tôt.

Les cours du sucre et du café ont de nouveau baissé, pénalisés par la bonne progression de la récolte au Brésil, premier producteur mondial de ces deux matières premières, tandis que le cacao s'est redressé en fin de semaine.

Les cours du sucre ont continué de décliner, tombant à leur plus bas niveau depuis trois mois mardi à Londres et à New York.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de SUCRE BLANC pour livraison en octobre valait 451 dollars vendredi, contre 457,10 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en octobre valait 16,98 cents, contre 17,16 cents sept jours auparavant.

A Londres, la tonne de ROUSTA pour livraison en septembre valait 2.000 dollars, contre 2.015 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre d'ARABICA pour livraison en septembre valait 163,80 cents, contre 164,25 cents sept jours auparavant.

Les cours du cacao ont commencé la semaine en baisse, toujours pénalisés par de bonnes récoltes en Afrique du Ouest (principale zone productrice) et de décevants chiffres de concas-



sage en Europe au deuxième trimestre, avant de se redresser en fin de semaine, grâce à de bons chiffres de concassage en provenance d'Amérique du Nord.

A Londres, la tonne de CACAO pour livraison en septembre valait 1.919 livres sterling, contre 1.912 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en septembre valait 3.069 dollars, contre 3.078 dollars sept jours plus tôt.

Les cours du blé se sont légèrement appréciés la semaine dernière à Chicago, soutenus par une hausse des tensions en mer Noire, tandis que le soja a bénéficié de signes encourageants pour la demande. Le maïs a lui reculé, pénalisé par une météo favorable aux Etats-Unis.

Cet hiver, la crise entre l'Ukraine et la Russie avait déjà fait flamber les prix du maïs et du blé, les investisseurs craignant un arrêt des exportations depuis les ports ukrainiens, qui n'a finalement pas eu lieu. La Russie et l'Ukraine représentent à elles seules près d'un cinquième des exportations de blé de la planète, selon les experts.

Le boisseau de blé pour livraison en septembre, le plus actif, a clôturé à 5,3225 dollars contre 5,2600 dollars en fin de semaine dernière (+1,19%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre 2014, le plus échangé actuellement sur le marché, a fini vendredi à 3.7850 dollars contre 3.8475 dollars vendredi dernier (-1,62%).

Le contrat à l'échéance la plus rapprochée, septembre actuellement, a fini à son plus bas depuis fin juillet 2010. Le boisseau de soja pour livraison en novembre, le plus coté, a terminé à 10,8525 dollars vendredi contre 10,7500 dollars il y a une semaine (+0,95%).

L'or a fortement oscillé dégringolant d'abord à un plus bas de trois semaines et demi, avant de se reprendre en milieu de semaine à la faveur d'un regain des tensions géopolitiques. A partir de mardi, ce sont des propos de la présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed), Janet Yellen, qui ont également provoqué la chute des métaux précieux.

En effet, la présidente de la Fed a prévenu que les taux d'intérêt pourraient être remontés plus tôt et plus rapidement que prévu, ce qui a occasionné une hausse du dollar. Or le renforcement de la monnaie américaine rend les actifs libellés dans celle-ci (tel que

l'or) plus coûteux pour les investisseurs munis d'autres devises.

L'or est donc tombé mardi à son plus bas niveau depuis le 19 juin, à 1.292,35 dollars l'once. Il a entraîné les autres métaux dans sa chute, l'argent marquant mercredi un plus bas depuis le 19 juin (à 20,58 dollars l'once).

L'ensemble des métaux précieux se sont redressés jeudi, après l'annonce du crash d'un avion de ligne dans l'est de l'Ukraine. Elle a alimenté les craintes d'une escalade du conflit qui oppose les séparatistes pro-russes aux autorités de Kiev. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.307,25 dollars vendredi, contre 1.335 dollars le vendredi précédent.

L'once d'argent a clôturé à 20,94 dollars, contre 21,41 dollars il y a sept jours.

Les prix des métaux échangés sur le London Metal Exchange (LME) n'ont pas affiché de direction commune claire, ne parvenant pas à bénéficier de la légère accélération de la croissance chinoise au deuxième trimestre. De bonnes données économiques chinoises agissent d'habitude comme un soutien pour les cours des métaux industriels, la Chine étant le premier consommateur mondial de ces matières premières (entre 40% et 60% de la demande mondiale selon les métaux).

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7.031 dollars vendredi contre 7.125 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.987,25 dollars la tonne, contre 1.934 dollars, le plomb valait 2.196,40 dollars, l'étain valait 22.085 dollars la tonne, contre 21.963 dollars, le nickel valait 18.780 dollars la tonne, contre 19.163 dollars et le zinc valait 2.300,50 dollars la tonne, contre 2.287 dollars.

AIN TEMOUCHENT

90 infractions au code du commerce relevées ces dix derniers jours

Pas moins de 90 infractions au code du commerce, notamment en matière de qualité, ont été relevées, durant ces dix derniers jours par les brigades de contrôle de la wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on appris, samedi, de la direction du commerce. Ces infractions concernent, entre autres, le non respect des normes d'hygiène et de qualité ouverte la mise en vente de produits périssables sans respect de la chaîne de froid, précise-t-on.

Ces brigades qui ont effectué quelque 450 interventions, durant la même période, ont dressé 88 procès verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants. Elles

ont procédé, également, à la fermeture de neuf locaux commerciaux.

Dans ce même cadre, il a été procédé à la destruction de quatre quintaux de produits alimentaires divers, notamment, des viandes blanches et viandes hachées saisies durant cette période marquée par de très fortes chaleurs. Selon la direction du commerce, ce bilan est stationnaire par rapport à celui enregistré durant les dix premiers jours du Ramadhan. Pour rappel, 33 brigades de contrôle ont été mobilisées par la direction du commerce de la wilaya d'Aïn Temouchent au titre de la saison estivale 2014, dont 16 pour les pratiques commerciales et 17 pour le

contrôle de la qualité des produits. Celles-ci sillonnent la wilaya pour veiller sur le respect des conditions d'hygiène des produits commercialisés et les prix affichés sur ces mêmes produits. Dans ce même ordre d'idées, des journées «Portes ouvertes» ont été organisées, à l'initiative du ministère de tutelle, au chef-lieu de wilaya en vue de sensibiliser les citoyens à veiller sur le contrôle de la qualité des produits achetés auprès de commerçants.

Ces «Portes ouvertes» ont été, ensuite, mises sur pied, dans les huit daïras de la wilaya et dans les plus importantes plages, à l'instar de Beni Saf, Terga et Sassel.

NAÂMA

4 291 emplois créés durant le premier semestre

Quelque 4.291 emplois ont été créés par le biais des différents programmes et dispositifs d'aide à l'emploi, à travers la wilaya de Naâma, durant le premier semestre de 2014, a-t-on appris des responsables de la direction de l'emploi.

Le programme d'aide à l'insertion professionnel vient en tête avec la création de 1.637 emplois des secteurs administratif (956) économique (681), au profit des diplômés d'universités, des promus des centres de la formation professionnelle, et des jeunes sans diplôme, a le chef de service de gestion de la main d'œuvre, Tayeb Zehal.

Selon le même responsable, 185 jeunes ont bénéficié de contrats d'emploi aidé afin d'offrir aux nouveaux demandeurs d'emploi dans le secteur économique des formations afin de faciliter leur insertion



dans le monde du travail. Néanmoins, le nombre reste insuffisant, en raison de faible nombre d'entreprises productives dans la wilaya et de l'absence d'un tissu économique et industriel, a-t-il expliqué.

Les différents secteurs d'activités de développement ont contribué, durant le premier semestre, à la création de 1.977 emplois, dont 140 postes avec des contrats à durée indéterminée, le reste étant constitué de contrats à durée déterminée, a ajouté la même source. Ces postes d'emploi sont répartis sur les secteurs public (717 postes) et privé (1.215), ouverts par les différentes entreprises de travaux public et bâtiment et de l'agriculture, en plus 45 emplois offerts par les sociétés étrangères activant sur le territoire de la wilaya, a-t-on signalé.

Dans le même cadre, quelque 146 emplois permanents ont été créés par le biais de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), 68 autres par le biais de la Caisse nationale d'assurance de chômage (Cnac) et 278 emplois permanents via l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem).

TIARET

Perte de la moitié de la production du laboratoire d'amélioration de semences

La moitié de la production du laboratoire d'amélioration de semences de pomme de terre de la commune de S'bâine, dans la wilaya de Tiaret, est endommagée chaque année, a-t-on appris du directeur de cet établissement. Le responsable du laboratoire, Ahmed Zebbar, a indiqué que son établissement relevant de l'institut national de recherche agricole, produit, chaque année, 64 quincaux de semences de base et ce, dans le cadre du partenariat avec la Corée du Sud mais 30 quincaux de cette production globale est inutilisable.

Cette situation s'explique par le déficit de la ferme pilote «Si Abdelkrim» l'unique partenaire du laboratoire devant acquérir toute la production annuelle de semences. «Ce déficit en moyens de prise de notre production fait que, depuis trois années consécutives, 30 quincaux sont systématiquement inutilisables». Dans ce contexte, le même responsable a expliqué que les semences de base doivent être sorties des chambres froides pour une durée de trois mois avant l'entrée en phase de développement puis leur transfert à la ferme pilote pour le début de leur phase d'intensification.

«Une fois, la période dépassée, le produit est endommagé et devient irrécupérable», a-t-il encore ajouté. Le contrat signé entre l'institut national de recherche agricole et la ferme pilote «Si Abdelkrim» désigne cette dernière comme seul et unique partenaire et que toute la production du laboratoire doit être livrée à cette ferme pilote. Pour éviter ces pertes et améliorer les semences de pomme de terre, le directeur du laboratoire préconise la résiliation du contrat qui l'oblige à livrer toute sa production à cette ferme pilote et le recours à d'autres fermes publiques ou privées pour contribuer à garantir une autosuffisance de production de semences de pomme de terre.

BATNA

Les soirées de l'Inchad de Boulhilet font le bonheur des familles

Le concert d'ouverture des soirées de l'Inchad, organisées à Boulhilet (Batna), a drainé, vendredi soir, de très nombreuses familles d'autant plus heureuses que les activités culturelles ne sont pas légion dans cette petite commune.

L'animation de la soirée inaugurale a été assurée par la troupe El-Amel de Khenchela, dirigée par Mokhtar Nasria, dont les chants de type Madih, remarquablement exécutés, ont plongé l'assistance dans une aussi recueillie que spirituelle. Faute d'équipement culturel adéquat, la manifestation a été organisée au stade de proximité de la commune où des gradins métalliques ont été installés par l'assemblée populaire communale (APC), initiatrice de ses soirées qui se poursuivront jusqu'à la veille du 27ème jour de ramadan. Des troupes de Constantine, de Blida, de M'sila et de Khenchela participent à cette manifestation artistique que l'APC entend, assure son président Mustapha Zerroual, ériger en rendez-vous culturel annuel. Selon nombre de spectateurs, ces soirées culturelles ont sorti Boulhilet de la léthargie et contribué à offrir aux familles une occasion de briser la monotonie quotidienne.

AZAZGA (TIZI-OUZOU)

Marche de solidarité avec la famille d'un jeune disparu

Les habitants d'Azazga, une localité située à 37 Km à l'est de Tizi-Ouzou, ont organisé samedi une marche de solidarité avec la famille de Saïd Djennad, un jeune étudiant de 23 ans, porté disparu depuis le 13 juillet. Cette marche, organisée par les comités des villages d'Azazga, a été largement suivie par la population d'Azazga et des localités voisines, qui, en dépit des températures caniculaires enregistrées ce week-end dans la wilaya de Tizi-Ouzou, est venue nombreuse pour soutenir la famille Djennad dans cette épreuve difficile. La procession silencieuse s'est ébranlée du siège de l'APC pour rejoindre la daira où un rassemblement a eu lieu, et durant lequel les organisateurs ont exprimé leur solidarité avec la famille de la victime et exhorté les pouvoirs publics à «aider la cellule de crise dans la gestion de cette affaire pesante de disparition», qui fait l'objet d'une enquête des services de sécurité, rappelle-t-on. Dans une déclaration à la presse, la famille Djennad a écarté la piste de la fuite. Cette marche a été ponctuée par une grève générale suivie par tous les commerçants qui ont baissé rideau vers 10h30. Le marché hebdomadaire, organisé chaque samedi, a été annulé, ainsi que toutes les activités artistiques prévues dans cette ville pour animer les soirées du mois de Ramadhan.

TISSEMSILT

3 incendies détruisent plus de 25 ha d'arbres forestiers

Trois incendies, déclarés vendredi, dans la wilaya de Tissemsilt, ont détruit plus de 25 ha d'arbres forestiers, a-t-on appris samedi des services de la protection civile. Le premier incendie s'est déclaré, vendredi après midi à la forêt «Gramma», dans la commune de Lardjam, ravageant plus de 14 ha d'arbres de pin d'Alep, de chêne et d'eucalyptus. Les services de la protection civile ont enregistré deux autres feux dans les forêts de Sidi Yahia et Kaddal, dans la commune de Sidi Lantri, détruisant plus de 11 ha d'arbres forestiers.

Les agents de la protection civile, soutenus par ceux de la conservation des forêts, ont réussi à éteindre ces feux causant la perte de 4 ha d'herbes. La lutte contre les flammes a duré dix longues heures mais a permis de sauver de grandes superficies de zones boisées denses implantées dans ces deux communes. La canicule qui a sévi ces dernières 48 heures dans la région est la cause principale du déclenchement de ces incendies, a-t-on précisé de même source.

SETIF
Démantèlement d'un réseau de voleurs de voitures

► Des jeunes filles comme «appât»

Azzedine Tiouri

En un laps de temps très court, les éléments de la police judiciaire de la Sureté de wilaya de Sétif viennent de mettre fin aux agissements d'un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le vol des voitures composé de trois individus, dont une jeune fille. Cette bande, dont l'âge de ses membres se situe entre 24 et 34 ans, est impliquée dans un premier temps dans le vol d'un véhicule de tourisme à la cité d'El Hidhab de Sétif.

Cette affaire a commencé lorsqu'une personne s'est présentée, en fin de semaine dernière, au commissariat pour déposer plainte à l'encontre d'une jeune femme, qu'il venait à peine de connaître, pour le vol de son véhicule.

Après une petite balade en ville après la rupture du jeûne, avait-il raconté à la police, sa toute nouvelle compagnie avait simulé des douleurs au niveau de son estomac et lui a demandé de s'arrêter devant une pharmacie pour lui acheter des médicaments alors qu'ils étaient dans la cité d'El Hidhab, un coin un peu désertique. Lui faisant confiance, la victime laissera la fille dans la voiture de grand luxe, haut de gamme. Grande fut sa surprise lorsque de retour, il ne retrouvera ni son véhicule, ni la fille, disparus tous deux.

Ne connaissant de la jeune fille que son numéro de téléphone qu'elle n'utilisait que pour le contacter uniquement, la victime n'a pu renseigner les enquêteurs sur son identité. Avec le peu d'informations, il s'est avéré difficile pour diligenter cette affaire.

Les enquêteurs ont commencé par voir l'origine et la source du véhicule, c'est-à-dire son précédent propriétaire, car le véhicule vient d'être acquis par son nouveau propriétaire. N'ignorant aucun détail, les policiers ont pu recueillir des informations pour remonter à la source où il est avéré que l'ex-propriétaire qui a été entendu connaît la jeune fille en question.

Cette bande organisée était spécialement dans le vol des véhicules qu'ils venaient de revendre aux futures victimes en utilisant comme appât des jeunes filles bien entraînées à ce sujet qui recontactaient les nouveaux propriétaires. Les complices avaient pour mission de surveiller ces nouveaux propriétaires une fois le scénario mis en place avec la fille pour récupérer le véhicule. Suite à cette minutieuse enquête, les enquêteurs ont pu identifier et arrêter le cerveau de la bande. Son complice est toujours en fuite.

La voiture volée a été récupérée à Aïn Azel, lieu de transit pour toutes celles volées en attendant leur acheminement vers d'autres wilayas pour leur revente. L'enquête est en cours pour trois autres individus arrêtés au cours de l'enquête, tous repris de justice. Ils sont impliqués dans ce réseau pour association de malfaiteurs et vols de voitures. Des recherches intensives se poursuivent toujours.

Présentés, hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif, tous les mis en cause ont été écrasés.

M'Sila

Le corps d'un jeune homme repêché dans une retenue collinaire à Maâdid

Le corps sans vie d'un homme répondant aux initiales de B. M., âgé de 27 ans, a été repêché hier, aux environs de 18h, de la retenue collinaire El-Djefene, à quelques kilomètres du chef-lieu de la commune de Maâdid, à l'est de M'sila.

Alertés par ses amis, les éléments de la Protection civile ont procédé au repêchage du cadavre de la victime qui voulait fuir la chaleur de la journée qui dépassait les 41°C. Transporté à l'hôpital de la ville de M'sila, la dépouille mortelle a été déposée à la morgue. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de la mort de ce jeune homme dans cette retenue d'eau.

Mouad B.

ACCIDENT DE CIRCULATION MORTEL SUR LA RN08

Deux morts et deux blessés

Deux frères B.B., 29 ans et B.M., 22 ans, sont morts sur le coup, vendredi en fin de journée sur la RN08 à hauteur de la commune d'Ouled Sidi Brahim, une soixantaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de M'sila.

Les deux passagers, ont été grièvement blessés et transportés à l'hôpital Rezik-Bachir de Boussaâda.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident. Il faut rappeler que les nombreux accidents que connaît la région sont relatifs au non respect du code de la route, l'état des voitures, l'excès de vitesse et de l'incivisme des conducteurs.

Mouad B.

INCENDIES EN KABYLIE

Les feux de forêt se poursuivent

Ferrah Menad

Ce n'est pas encore la trêve pour les pompiers qui étaient à pied-d'œuvre vendredi après-midi dans la capitale de Djurdjura. C'est sur les collines de la commune et du village d'Aït Aïssa Mimoune, que flammes se sont montrées les plus virulentes.

Plusieurs villages de la wilaya de Tizi Ouzou sont encerclés par les feux de forêts qui continuent de consumer les couverts végétaux depuis la mi-juillet. Mais la situation est devenue plus inquiétante vendredi dernier où plusieurs départs de feu sont signalés dans la quasi-totalité des régions de Tizi Ouzou au point où celle-ci est sérieusement encerclée par les flammes.

Plusieurs localités ont vu le feu, vendredi, l'encercler. Les feux qui s'y sont déclarés ont encerclé leurs villages et menaçaient les habitations. C'est le cas à Aït Aïssa Mimoune, dans la daïra d'Ouagounou, Bouzeguene, Draâ El-Mizan et à Sidi Ali Bounab, près d'Aït Yahia Moussa.

Plusieurs hectares ravagés, les sapeurs-pompiers, aidés par les villageois, n'avaient toujours pas réussi à circonscrire le feu. Plusieurs centaines d'oliviers ainsi que des cerisiers sont réduits en cendres dans l'espace d'une journée (du vendredi), regrettent les villageois qui disent avoir frôlé la catastrophe. Aux dernières nouvelles, la situation s'est nettement améliorée mais la Protection civile reste toujours vigilante.

PROTECTION CIVILE

4 609 interventions du 17 au 19 juillet

Durant la période du 17 au 19 juillet 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 4 609 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinctions d'incendies, dispositif de sécurité ...etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 16 les plus mortelles ayant causé le décès à 16 personnes sur les lieux d'accidents et 36 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oum El-Bougali avec 02 personnes décédées et 05 autres blessées, suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue sur la RN N° 81, commune de Berriche.

En outre, les unités de la protection civile sont intervenus pour l'extinction de 09 incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas 02 Alger, 04 Tizi Ouzou, 01 Bordj Bou-Arréridj, 01 Médéa et 01 M'sila, ces incendies ont causé 02 personnes présentant des symptômes respiratoires au niveau de la wilaya d'Alger et une personne choquée au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou évacuées vers les établissements hospitaliers.

Par ailleurs, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 66 incendies de forêts et de maquis avec des surfaces parcourues par les flammes estimées à 240 hectares de forêts et 130 hectares de maquis, 40 incendies de récoltes, d'arbres fruitiers et de bottes de foin avec des pertes estimées à 23 ha de blé, 4 427 arbres fruitiers et 7 260 bottes de foin.



A noter, 05 cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période, 02 cas de noyade en mer au niveau des plages interdites à la baignade, le 1^{er} cas à Boumerdès, un jeune homme âgé de 18 ans, décédé noyé au lieu au port de Djinet, commune de Djinet.

Le 2^{er} cas à Tizi Ouzou, il s'agit d'un jeune homme âgé de 23 ans, décédé noyé au lieu Tassalast, commune de Tizi Ouzou et 03 cas de décès dans les réserves d'eau, le 1^{er} cas à Bouira : il s'agit d'un adolescent âgé de 17 ans, décédé

noyé dans une mare d'eau dans la commune d'Aïn Bessem, le 2^{er} cas à Tlemcen, il s'agit d'une personne âgée de 31 ans, décédée noyée dans un lac artificiel au lieu-dit village Tazrout, commune d'Aïn Talout.

Le 3^{er} cas à M'sila : il s'agit d'une personne âgée de 27 ans, décédée noyée dans une retenue collinaire au lieu-dit Ouled Setine, commune de Maâdid. Les opérations de repêchage et l'évacuation des victimes ont été effectuées par les services de la Protection civile.

Accidents de la route

16 morts et 36 blessés en deux jours

Seize (16) personnes ont été tuées et 36 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers plusieurs wilayas du pays durant la période du 17 au 19 juillet courant, selon un bilan rendu public samedi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum El-Bougali avec 2 personnes tuées et 5 autres blessées, suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue dans la commune de Ber-



richie, a-t-on précisé.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues, durant ces deux derniers jours, pour éteindre 9 incendies urbains, industriels et divers dans les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Bordj Bou-Arréridj, Médéa et

M'sila, sans faire de victime, a-t-on relevé. Ces mêmes unités ont enregistré 64 incendies ayant occasionné des pertes estimées à 23 ha de blé, 4 427 arbres fruitiers et 7 260 bottes de foin, selon la même source.

La Protection civile a également enregistré la mort par noyade dans des plages interdites à la baignade et des réserves d'eau, de 5 personnes à Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira et Tlemcen, a-t-on ajouté.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Saisie de près de 41 000 boîtes de cigarettes et 9 750 boîtes de tabac à chiquer à Ouled Mimoun

Les services de sûreté de la daïra d'Ouled Mimoun (Tlemcen) ont saisi 40 570 boîtes de cigarettes et 9 760 boîtes de tabac à chiquer destinées à la contrebande, a-t-on appris vendredi auprès de la sûreté de wilaya.

Cette opération a été menée à la faveur d'informations parvenues aux services de sûreté de la daïra faisant état de l'exploitation d'une habitation par son propriétaire (S. B.) âgé de 42 ans

pour dissimulation d'importantes quantités de tabac et de tabac à chiquer destinées à la contrebande, a indiqué le chargé de la communication de la sûreté de wilaya. «Une opération autorisée d'inspection des lieux a permis de trouver cette quantité ainsi qu'une somme d'argent estimée à 240 000 DA», a-t-il ajouté. L'individu arrêté a été déféré devant le parquet qui l'a placé sous mandat de dépôt.

PORT D'ORAN

Refoulement de 23 tonnes de viandes congelées provenant d'Espagne

Quelque 23 tonnes de viandes ovines congelées ont été dernièrement refoulées du port d'Oran par une brigade de contrôle aux frontières de la direction régionale du commerce, a-t-on appris de cette administration.

Cette marchandise d'une valeur de 9 millions de dinars provenait d'Espagne. Les inspecteurs chargés du contrôle aux frontières ont refusé l'accès de cette marchandise sur le marché pour absence de mention de l'adresse de l'importateur et du pays d'origine, et ce, conformément à la loi et dans le souci de préserver la santé du consommateur, ajoute la même source.

Durant ce mois de juillet, 6 tonnes de jus de nectar de raisin ont été refoulés du port d'Oran. Cette marchandise d'une valeur de 354 000 dinars, importée également d'Espagne, portait un nom et une adresse du producteur autre que ceux portés sur les documents présentés par l'importateur. Pour le même motif, les agents de contrôle ont refusé l'admission sur le marché local, le 29 juin dernier, coïncidant avec le premier jour du Ramadan, 20 tonnes de champignons, de petits pois et de maïs en boîtes provenant de la Pologne. La valeur de ces marchandises était estimée à 3 millions de dinars.

APS

SECTEUR PROTÉGÉ DE LA CASBAH DE DELLYS (BOUMERDÈS) 200 bâtisses historiques attendent leur restauration



Le secteur protégé de la vieille Casbah de Dellys (75 km à l'Est de Boumerdès) englobe près de 200 bâtisses, en majorité des habitations de particuliers remontant à l'époque Ottomane, dont l'état de dégradation nécessite un travail de restauration, a indiqué le président de l'Assemblée populaire de cette commune.

« Ces habitations, dont une partie a été laissée en abandon par leurs propriétaires, menacent ruine, car les services concernés sont dans l'incapacité d'entreprendre une mesure à leur profit, à cause des oppositions de certains propriétaires, ajoutées à des différends entre les héritiers », a expliqué M. Rabah Zerouali.

C'est pourquoi cet édile a lancé un appel en direction des autorités concernées en vue de la prise de procédures légales pour le transfert de la propriété de ces bâtisses vers le domaine de l'Etat, pour leur prise en charge au titre du Plan permanent de préservation et restauration de la vieille Casbah de Dellys.

Il a exprimé, dans ce sens, la « disponibilité » de sa commune à organiser une rencontre entre les concernés et les services de la tutelle, pour trouver la « solution indiquée à ce problème » qui hypothèque la mise en œuvre de la troisième et dernière phase du plan de restauration.

Plus de six années pour la mise au point du Plan permanent de préservation et de restauration de la vieille Casbah de Dellys

La mise au point du Plan permanent de préservation et de restauration de la Casbah de Dellys, réparti en trois phases

principales a nécessité plus de six années de travail et de réflexion. Le lancement de sa réalisation ayant eu lieu en 2007. La première phase, achevée en 2009, a préconisé la réalisation de « travaux d'urgence », représentés, entre autres, par l'enlèvement des gravats, le classement des pièces lithiques épargnées au sein du périmètre, et la remise de celles demeurées en bon état à leurs places initiales, en plus du confortement des constructions menaçant ruine.

La deuxième phase, engagée en 2010, a porté sur des « analyses historiques et typologiques » des vestiges et constructions de cette antique casbah, et l'élaboration de l'avant-projet du Plan permanent de préservation et restauration de la Casbah de Dellys.

« Mis à la 3^e et dernière phase du plan, son intérêt réside dans le fait qu'elle constitue « un outil juridique et urbanistique », mis à la disposition de la commune, pour « l'organisation de tout acte de bâti ou d'équipement à l'intérieur de ce périmètre urbain, afin d'en préserver l'authenticité et le cachet architectural », selon le bureau d'études qui en a eu la charge. La mise au point de ce plan a nécessité une enveloppe globale de 256 millions de DA, tandis que les travaux d'urgence ont coûté 100 millions de DA, selon la direction de la culture de la wilaya.

Attente pour la mise en œuvre du Plan

Les habitants de Dellys, particulièrement les associations locales culturelles versées dans le domaine du patrimoine, attendent avec impatience l'entrée en application du Plan permanent de préservation et restauration de l'antique Casbah de

cette ville, suite à son approbation par le Gouvernement.

« Avant cette mise en œuvre tant attendue, il sera procédé à la création d'une antenne de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés, qui sera chargée du suivi, de l'orientation et de l'accompagnement de tous les travaux d'aménagement, de restauration et d'urbanisation à réaliser au sein de ce secteur », a précisé la même source. Au titre du parachevement des procédures de mise en œuvre du Plan, « une enquête publique » avait été ouverte, en vue de l'enregistrement de toutes les observations et propositions de la société civile et des propriétaires fonciers au sein de ce secteur protégé, sur ce Plan, conformément à la réglementation en vigueur.

La vieille ville de Dellys : une cité historique gâtée par mère nature

En dépit de la patine du temps et des séquelles irréversibles laissées par l'homme, la Casbah de Dellys a su garder un cachet atypique, forgé par un passé glorieux associé à une beauté naturelle exceptionnelle. Plus que tout ça, cette belle ville, nichée à 400 mètres au-dessus de la mer et naturellement protégée contre les courants marins et les vents d'Ouest par un vieux port turc, est traversée par la RN24 sur toute sa longueur.

Il n'en demeure pas moins que le visiteur de Dellys est irrésistiblement happé par la multitude de vestiges historiques encore visibles dans les dédales de sa Casbah et de ses ruelles, s'étalant sur un périmètre de près de 1 200 ha.

Le vieux port, la vieille mosquée du centre-ville, le tombeau de Sidi El-Harfi et le mur d'enceinte, constituent autant d'attractions sur lesquelles peuvent se fixer, encore de nos jours, les yeux de visiteurs avertis. Cette vieille cité, qui a aujourd'hui perdu un peu de son lustre, est limitée au nord par un lycée technique, au sud par le siège de la mairie, à l'est par le port, à l'ouest par le tombeau de Sidi Mansour, au nord-ouest par la porte des jardins (Bab Al-Bassatine), et au sud-est par Bab Lakbayil. Selon une disposition réglementaire de septembre 2007 portant sur la création du secteur protégé de la Casbah de Dellys, celle-ci est délimitée par l'Oued Tiza à l'est, le siège de la brigade de la Gendarmerie nationale à l'ouest, le port de Dellys au nord, et la forêt Bouarbi au sud.

Les plages d'Alger prises d'assaut par les citoyens en raison de la canicule



Les plages du littoral algérois ont été prises d'assaut vendredi par les citoyens à la recherche d'un peu de fraîcheur en cette journée caniculaire que connaît le centre du pays ainsi que d'autres régions, a constaté l'APS.

Les plages de la commune d'Aïn Benian (ouest d'Alger) ont connu un grand rush de jeunes et de familles en quête de fraîcheur, notamment à la plage d'El-Bahdja.

« Nous n'avions pas encore enregistré autant de monde depuis le début de cette saison estivale qui coïncide avec le mois de Ramadhan », affirme le gardien du parking. Plus loin, la plage la Fontaine a, elle aussi, été prise d'assaut par des jeunes venus se mettre à l'abri des fortes chaleurs et « piqueurs » une tête pour parer à tout risque d'insolation.

« La canicule enregistrée à Alger a poussé bon nombre de jeunes des quartiers d'Aïn Benian à prendre le chemin des plages », a indiqué Hacène, ajoutant que « la plage de la Fontaine n'avait pas connu une telle affluence depuis le début de la saison estivale ».

Le port de la Madrague d'Aïn Benian connaît en ce mois de Ramadhan, une grande dynamique et une affluence importante des citoyens, qui ne viennent pas uniquement pour se promener mais également pour acheter différentes sortes de poissons et goûter aux plats à base de poisson préparés dans les restaurants du port.

La plage Palm Beach à Staouéli enregistre également un grand rush de citoyens et de familles qui préfèrent aller à la plage en ce temps de canicule, causant ainsi un embouteillage à l'entrée de la plage.

À l'ouest d'Alger, les citoyens, en majorité des jeunes, se sont rués sur les plages de Raïs Hamidou et de Bâine. À Bordj El-Kifan, à l'est d'Alger, des dizaines de familles se sont rendues à partir de l'après-midi au front de mer de la commune, en quête de fraîcheur en ce temps de canicule.

L'Office national de météorologie (ONM) avait annoncé jeudi une hausse sensible des températures maximales à partir de vendredi pouvant atteindre 40° dans les régions du centre notamment à Alger, Blida, Tipasa, Médéa et Tizi Ouzou, outre les régions intérieures de l'ouest du pays (Chlef, Relizane, Mascara et Sidi Bel-Abbès) où le mercure peut dépasser 43°.

ADRAR : Action de solidarité ciblant un millier d'enfants nécessiteux à Reggane

Une action de solidarité ciblant un millier d'enfants nécessiteux, orphelins et aux besoins spécifiques, a été lancée vendredi soir à Reggane (150 km au Sud d'Adrar), à l'initiative du réseau « Nada » de défense des droits de l'enfant et des scouts musulmans algériens (SMA).

Initiée avec le concours aussi de la société LG-Algérie, l'opération, qui a porté sur la distribution d'un premier lot d'effets vestimentaires de l'Aïd, de fauteuils roulants, et de jeux pour enfants aux besoins spécifiques, en présence de leurs parents, de cadres locaux et de citoyens, sera poursuivie par les éléments des

SMA. Cette action de solidarité, qui a été largement saluée, cible cette frange de la société à travers les ksour de la commune de Reggane, qui comptent un grand nombre d'enfants nécessiteux et souffrant de diverses difficultés. Elle traduit une contribution de la société civile, avec l'apport aussi du secteur économique public et privé, à la prise en charge des besoins de ces couches sociales vulnérables, a affirmé le président du réseau « Nada », Abderrahmane Araâr. Le commandant général des SMA, Noureddine Benbrahim, a estimé, pour sa part, que l'initiative vise, avec le concours

de diverses instances, à apporter un peu de joie dans le cœur de ces enfants nécessiteux et de leurs parents. Elle n'est que le début d'une opération qui se poursuivra dans la région, dans un but de renforcement de la cohésion sociale et de la coopération au sein du mouvement associatif, a-t-il souligné. Dans le même contexte, M. Benbrahim a indiqué qu'un camp de vacances des SMA accueillera 250 enfants de la wilaya d'Adrar au niveau de la ville côtière de Zemmouri (Boumerdès) en août prochain, en plus d'accorder une priorité à la région d'Adrar dans les actions de solidarité futures.

Prochaine réhabilitation du village de l'Artisanat de Sidi Fredj (Staouéli)

Occupé actuellement par des entreprises publiques, le village de l'Artisanat de Sidi Fredj, dans la commune de Staouéli, sera prochainement réhabilité et restitué aux artisans, a-t-on appris samedi auprès de la direction du tourisme de la wilaya d'Alger. « Le village, affecté par le ministère du Tourisme au patrimoine de l'entreprise nationale des études touristiques (ENET), va être bientôt réhabilité pour servir les artisans et l'artisanat », a précisé la même

source, ajoutant qu'il abrite actuellement trois entreprises publiques à caractère commercial et industriel (EPIC).

Ces entreprises seront déplacées sur d'autres sites pour redonner à ce village de l'Artisanat de la wilaya d'Alger sa véritable mission, précise-t-on. Le village est doté par ailleurs d'un café-maure, d'un hammam, un restaurant et une salle de culte, qui seront complètement rénovés, tout en gardant leur style architectural mauresque,

dans la tradition de l'urbanisme algérien des 15^e et 16^e siècles, indiquent les architectes chargés des travaux de sa réhabilitation et de son extension.

S'étendant sur une superficie de 20 137 m², le village de l'Artisanat de Sidi Fredj possède une architecture typiquement mauresque, calquée sur le style Casbah, avec un ensemble de blocs homogènes, collés les uns aux autres et communiquant entre eux à travers un dédale de ruelles exigues et de

patios. Le village abrite actuellement la foire de l'artisanat, prévue jusqu'au 18 août prochain. Intitulée « Artisans sans vitrines », cette foire, organisée par la Chambre nationale d'Artisanat et des Métiers (CNAM), rassemble près de 31 artisans algériens, spécialisés dans la bijouterie traditionnelle, la céramique, la dinanderie, le travail du cuivre, la poterie et la broderie.

APS

COMMERCE

7 738 infractions et fermeture de 463 locaux dans 6 wilayas de l'ouest

Quelque 7 738 infractions commerciales ont été enregistrées dans six wilayas de l'ouest du pays et 463 locaux fermés durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris de la direction régionale du commerce de Saida.

Le chargé de la communication de cette direction a souligné que les agents de contrôle des pratiques commerciales et la répression des fraudes des wilayas de Saida, Mascara, Relizane, Chlef, Tiaret et Tissemsilt relevant de sa compétence, ont effectué 62 360 interventions soldées par l'établissement de 7 207 procès-verbaux de poursuites judiciaires avec la fermeture de 463 locaux commerciaux.

Les 31 998 infractions consignées par 120 brigades de contrôle portent sur le non dépôt de comptes sociaux, l'absence d'affichage de prix, la conformité de l'activité exercée

à celle figurant sur le registre de commerce, l'opposition au contrôle, la pratique d'activité commerciale stable sans possession de local commercial et la non facturation des marchandises. Les 90 brigades de répression de fraudes ont enregistré, pour leur part, 2 214 infractions liées principalement au non respect des règles de l'hygiène sanitaire, de la sécurité des produits alimentaires, falsification de la date de péremption des produits, le non respect de l'étiquetage obligatoire des produits et l'opposition au contrôle.

La direction régionale du commerce de Saida a estimé la valeur des marchandises non facturées, durant la même période, à plus de 4,4 milliards de dinars alors que la valeur des saisies de produits alimentaires et non alimentaires est de l'ordre de plus de 8,9 millions de dinars.

M'SILA

Deux morts et trois blessés dans un accident de la route à Ouled Sidi Ibrahim

Deux personnes ont péri et trois autres ont été blessées dans un accident de circulation survenu vendredi soir sur la RN 8, non loin du village Mohamed-Seddik Benyahia, dans la commune d'Ouled Sidi Ibrahim (M'sila), a indiqué hier la Protection civile.

Il s'agit d'une violente collision entre deux véhicules légers à laquelle deux passagers voyageant à bord de la même voiture n'ont pas survécu, selon la même source qui a ajouté que trois autres personnes, blessées, ont été évacuées sur l'hôpital de Bousaâda. Une enquête a été aussitôt diligentée pour établir les circonstances de cet accident.

20 ha de forêts détruits à Tipasa

Près de 20 ha de forêts ont été détruits dans la wilaya de Tipasa, suite aux incendies déclarés dans la journée de vendredi, à travers plusieurs sites forestiers de la région, a-t-on appris, hier, de la direction de la Protection civile.

Ces pertes en couvert végétal concernent les régions boisées de Gouraya, Fouka, Sidi Amar, Damous et Tipasa, selon la source, qui n'a pas écarté l'hypothèse que les «cha-

Ban Ki-moon rend hommage à Nelson Mandela

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a rappelé vendredi, à l'occasion de la Journée internationale Nelson Mandela, que l'an dernier, le monde avait perdu "l'un de ses plus grands dirigeants".



“Le jour de son anniversaire, le 18 juillet, est l'occasion de nous remémorer ce qu'il nous a légué. Nelson Mandela et l'ONU ont eu un long passé en commun. Peu après sa sortie de prison, il était venu au siège. Ce fut un grand moment”, a souligné M. Ban dans son message pour la Journée.

La présence de Nelson Mandela dans la salle de l'Assemblée générale avait prouvé, selon le chef de l'ONU, que les résolu-

tions, les sanctions et la solidarité des Nations Unies pouvaient l'emporter face à la violence et à l'injustice.

“La compassion extraordinaire dont avait fait preuve M. Mandela, après 27 années d'emprisonnement, avait montré que les droits de l'homme et l'égalité étaient plus forts que la discrimination et la haine. Ce jour-là, en 1990, il (Nelson Mandela) avait déclaré que l'humanité aurait toujours à assumer le fait

qu'il ait fallu tant de temps avant que nous disions tous «trop c'est trop»”.

“L'apartheid n'existe plus grâce à Nelson Mandela, à un nombre incalculable d'autres individus et à l'intervention de l'ONU dont nous sommes fiers. Cependant, notre planète et ses habitants doivent toujours faire face à de terribles menaces: pauvreté, discrimination, changement climatique, conflits, et plus encore”, a indiqué M. Ban.

18 migrants retrouvés morts au large de l'île italienne de Lampedusa

Les sauveteurs italiens ont retrouvé les corps sans vie de 18 immigrants sur un bateau au large de l'île italienne de Lampedusa, et un 19^e homme est mort pendant son transfert vers l'île, a indiqué hier l'agence italienne Ansa.

Deux autres hommes, retrouvés dans un état critique sur cette embarcation à la dérive, transportant au total plus de 600 personnes, ont été transportés à l'hôpital de Palerme en Sicile. Les sauveteurs pensent que les victimes ont été asphyxiées. L'alerte a été donnée par un cargo croisant à quelque 80 miles (148 km) au large de Lampedusa, île italienne située entre la Tunisie et la Sicile.

Quelque 45 cadavres de migrants avaient été retrouvés sur un bateau début juillet, tous étaient morts asphyxiés dans la cale avant de l'embarcation, fermée à clé par les passeurs. Des cen-

taines de nouveaux migrants sont arrivés vendredi dans les eaux territoriales italiennes, selon la Marine italienne, qui avait déjà recueilli la veille au moins 1 400 personnes en provenance de Libye.

La Marine a déclaré vendredi avoir secouru 574 personnes sur un bateau, tandis que 251 ont été interceptées par les gardes-côtes. Deux autres bateaux, l'un transportant 352 personnes, pour la plupart des Erythréens, Somaliens et Syriens, et le second 94, ont pour leur part réussi à accoster sur l'île de Lampedusa. Au total, environ 1 271 migrants sont ainsi arrivés vendredi, selon un comptage de médias.

La Marine avait indiqué vendredi avoir intercepté un total de 3 510 migrants au cours des deux jours précédents dans le cadre de l'opération «Mare Nostrum» entamée l'an dernier après la mort en mer de plus de 400 personnes.

Le typhon Rammasun fait huit morts dans le sud de la Chine

Le typhon Rammasun, le plus puissant à balayer le sud de la Chine en 40 ans, a fait au moins huit morts dans les régions méridionales du pays après avoir causé près de 80 décès aux Philippines, a rapporté hier l'agence de presse Chine nouvelle citant un nouveau bilan. Accompagné de vents dépassant les 200 km/h, Rammasun a touché vendredi après-midi l'île tropicale de Hainan, où ont été dénombrés cinq morts et 99 blessés, selon Chine nouvelle.

Les agents de la Protection civile de la wilaya sont également intervenus pour l'extinction de huit (8) foyers d'incendies déclarés, dans la même journée, à travers les forêts de la wilaya, pour des «raisons non identifiées», a ajouté la source. APS



Le précédent bilan a fait état d'un mort. Les médias chinois consdraient samedi une large couverture aux dégâts causés par Rammasun dans le sud du pays: arbres déracinés, toitures arrachées, alimentation électrique coupée et ré-

seaux de transport gravement perturbés.

Des dizaines de vols aériens et de liaisons ferroviaires ont été temporairement suspendus. Rammasun a fait au moins 77 morts aux Philippines, selon un dernier bilan des autorités. L'agence météorologique chinoise avait émis une alerte rouge - soit le plus haut niveau de son échelle - pour ce typhon, qui avait imposé l'évacuation préventive de plus de 70 000 habitants, selon Chine nouvelle.

Des facteurs qui INVALIDENT le jeûne

3^e et dernière partie

La deuxième disposition s'applique aux maladies incurables. Si le jeûne est difficile pour celui qui est atteint de ces maladies, alors il ne doit pas jeûner. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : «Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité» (Coran 2/286). Dans ce cas, ce malade doit s'abstenir du jeûne, tout en nourrissant un pauvre en compensation de chacun des jours où il n'a pas jeûné, sans avoir à rattraper ces jours, car il ne s'attend pas à se rétablir. C'est à propos de ce cas et des cas analogues qu'Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : «Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter qu'(avec grande difficulté), il y a une compensation : nourrir un pauvre» (Coran 2/184). Commentant ce verset, Ibn Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, a dit : «Ce verset n'est pas abrogé et concerne les personnes âgées, incapables de jeûner» (Boukhari). Conformément à l'avis de la majorité des oulémas, la situation de la personne atteinte d'une maladie incurable est assimilée à celle de la personne âgée. Ibn al-Qayyim, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : «Cette personne ne doit rien faire en expiation, sauf si elle désespère de pouvoir rattraper les jours de jeûne ratés».

10- Le jeûne de la femme : une fille devient pubère quand elle a ses premières menstrues. Partant, dès que la fille s'aperçoit de l'écoulement régulier du sang, même si elle n'a pas atteint ses quinze ans, voire ses dix ans, elle devient ainsi pubère et chargée d'observer le jeûne, ainsi que les autres obligations religieuses. Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, a dit : «Dès qu'une fille a ses menstrues, elle devient pubère.»

Une femme n'a pas le droit de jeûner pendant la période de menstruation, et si elle le fait, son jeûne – comme la prière – ne sera pas accepté jusqu'à ce qu'elle se purifie. Le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a dit : «Si l'une d'entre vous a ses menstrues, ne cesse-t-elle pas de prier et de jeûner ?» Partant, une femme doit s'abstenir du jeûne pendant la période de sa menstruation, et quand elle se purifie, elle doit rattraper les jours ratés, puisqu'Allah, exalté soit-Il, dit (sens

du verset) : «Alors qu'elle jeûne un nombre égal d'autres jours» (Coran 2/185). Mu'âdha, qu'Allah soit satisfait d'elle, rapporta ce qui suit : «Un jour, je demandai à Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle :

– Pourquoi la femme qui a ses menstrues rattrape-t-elle le jeûne des jours où elle n'a pas jeûné, mais ne refait-elle pas les prières qu'elle a ratées ?

– «Es-tu Haruriya ?», me demanda-t-elle.

– «Non, je ne suis pas Haruriya, mais je me pose la question.»

– «Lorsque nous avions nos menstrues, nous étions obligées de rattraper le jeûne des jours où nous n'avions pas jeûné, mais non pas de refaire les prières ratées.»

Si une femme a ses menstrues pendant la journée du mois de Ramadhan, même si c'est juste avant le coucher du soleil, son jeûne, ce jour-là, sera invalide – et pourtant sa récompense incombe à Allah, exalté soit-Il – et elle devra refaire ce jeûne après sa purification.

Par ailleurs, dès qu'une femme se purifie de ses menstrues, même si c'est peu avant l'aube, elle doit reprendre le jeûne. Nul grief si elle reporte le ghusl jusqu'après l'aube, pour qu'elle puisse prendre le repas du sahûr. Les dispositions précédentes s'appliquent également à la femme qui a des loches.

Si une femme est enceinte ou al-

laite, et craint que le jeûne n'affecte sa santé, elle est autorisée à s'en abstenir, pourvu qu'elle rattrape ultérieurement les jours où elle n'aura pas jeûné. Cependant, si cette femme s'abstient du jeûne, de peur que son enfant en soit affecté, elle doit, selon l'avis prépondérant des oulémas, nourrir un pauvre en compensation de chaque jour non jeûné, en guise d'expiation, en plus du rattrapage du jeûne. Ibn Taymiyya, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit à propos de la femme enceinte ou de celle qui allaite et qui craint que le jeûne nuise à la santé de son enfant : «Elle est autorisée à s'abstenir du jeûne, à condition de rattraper les jours non jeûnés et, en plus, elle doit nourrir un pauvre pour chacun de ces jours.»

Selon un groupe d'Ouléma, elle doit rattraper les jours non jeûnés sans faire quoi que ce soit en expiation, à l'instar de la disposition du voyageur et du musulman atteint d'une maladie curable, ce qui constitue l'avis prépondérant des oulémas, dont le Cheikh Ibn Bâz, qu'Allah lui fasse miséricorde. Cependant, ce n'est pas le lieu ici d'exposer les arguments de cet avis.

11- Le jeûne du voyageur : celui qui entreprend un voyage au cours du mois de Ramadhan, que le mois sacré arrive alors qu'il est déjà parti ou qu'il voyage pendant le mois, est autorisé à ne pas jeûner, à condition de rattraper les jours non jeûnés plus tard, car Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : «Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours» (Coran 2/185). En outre, Anas Ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : «Pendant le mois de Ramadhan, nous entre -

primes un voyage en compagnie du Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam). Certains d'entre nous jeûnaient, tandis que les autres s'en abstenaient. Les jeûneurs ne critiquaient pas ceux qui s'étaient abstenus de jeûner, pas plus que ces derniers ne critiquaient les premiers.» (Boukhari et Mouslim). Dans les Sunan, il a été établi que l'un des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux tous, rompait son jeûne dès qu'il s'éloignait des habitations de son village, soulignant que c'était une sunna.

Partant, le musulman est autorisé à s'abstenir du jeûne, tant qu'il est en voyage, à condition qu'il ne prémedite pas de voyager pour biaiser avec la rupture du jeûne. S'il le fait exprès, il n'a pas le droit de ne pas jeûner, pour contrer son intention malicieuse. Selon l'avis prépondérant, si le musulman décide de rester dans un pays plus de quatre jours, il doit jeûner, puisque les dispositions du voyage ne s'appliquent pas à son cas.

Certains oulémas ont dit qu'il vaut mieux que le voyageur fasse ce qui est le plus simple pour lui, à savoir jeûner ou s'en abstenir. Abû Sa'id al-Khudrî, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : «Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, considéraient que si celui qui était capable de jeûner [pendant le voyage] accomplissait le jeûne, ceci était bien, et que si celui qui en était incapable s'en absténait, ceci était bien également» (Mouslim). Par ailleurs, Hamza Ibn 'Amr al-Aslamî, qui multipliait les jours de jeûne, demanda un jour au Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) :

– «Dois-je jeûner pendant le voyage ?

– «Si tu veux, jeûne, et si tu

ne veux pas, ne le fais pas», lui répondit le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) (Boukhari et Mouslim).

Cependant, si le jeûne est difficile pour lui, il doit absolument s'en abstenir, car lorsque le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a su que certains Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, avaient du mal à jeûner, il a rompu son jeûne pour que ces derniers l'imitent. Plus tard, quand on l'a informé que certains Compagnons avaient pourtant poursuivi leur jeûne, il a dit : «Voilà les désobéissants ! Voilà les désobéissants !» (Boukhari et Mouslim). Et d'après Djâbir, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) était en voyage quand il vit du monde et un homme à qui on faisait de l'ombre. Il demanda :

– «Qu'est-ce que cela ?.

– «Un homme qui jeûne», répondirent les gens.

– «Ce n'est pas un acte de piété que de jeûner durant le voyage», dit le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) (Boukhari et Mouslim).

S'il est égal pour le voyageur de jeûner ou non, alors le jeûne lui sera recommandé, afin de profiter du mérite de ce mois, parce que le jeûne collectif suscite d'habitude le zèle du musulman, que ce comportement lui permet d'être plus rapidement quitte de son obligation et parce que le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) faisait ainsi pendant certains de ses voyages.

Cependant, selon Ahmed et un groupe d'Ouléma, qu'Allah leur fasse miséricorde, le fait de s'abstenir du jeûne est préférable pour le voyageur, même si cela ne lui cause aucune difficulté, de façon à user de la dispense d'Allah, exalté soit-Il, qui dit (sens du verset) : «Et qui-conque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours» (Coran 2/185). En outre, le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a dit : «Allah aime que l'on use de Ses dispenses comme Il déteste qu'on Lui désobéisse» (Ahmed). Également, le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) avait l'habitude de se comporter ainsi jusqu'à sa mort, et certains Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, rompaient leur jeûne dès qu'ils s'éloignaient des habitations de leurs villages, soulignant que c'était une sunna.

MALADIES INFLAMMATOIRES DE L'INTESTIN

Les enfants en souffrent aussi

Les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI) se déclarent de plus en plus tôt, parfois à 6 ans. De nouveaux traitements permettent à ces jeunes de grandir presque normalement.

Douleurs au ventre, diarrhée, besoin de courir aux toilettes dix fois par jour, forte fatigue, fièvre, manque d'appétit... Les premiers signes d'une maladie inflammatoire de l'intestin (MICI) peuvent faire penser à une simple gastro. Et il se passe parfois des mois avant que le bon diagnostic ne soit fait, souvent par un gastro-entérologue pédiatrique. Une endoscopie permet de préciser la localisation des lésions.

«Avant les signes digestifs, c'est le retard de croissance et de puissance qui constitue souvent le premier signal d'alarme : dans la maladie de Crohn, il touche environ un enfant sur deux», souligne le Dr Frank Ruemmele, gastro-pédiatre à l'hôpital Necker à Paris. Deux fois sur trois, c'est une maladie de Crohn, qui peut toucher le gros intestin (colon) ou la partie terminale de l'intestin grêle (iléon). Dans un tiers des cas, c'est une rectocolite hémorragique (RCH), qui atteint le rectum et le côlon et entraîne des saignements.

Les MICI sont en augmentation

Plusieurs hypothèses pourraient expliquer la flambée des MICI : modification de l'alimentation (baisse de l'allaitement), augmentation des additifs et des «mauvaises graisses»... La diminu-



tion importante des infections sévères, due à une meilleure hygiène et couverture vaccinale, pourrait favoriser l'inflammation.

Les chercheurs étudient aussi le rôle de la flore intestinale (microbiote) et de ses perturbations. En revanche, aucun lien n'a été trouvé avec les allergies et les intolérances alimentaires. Chez un enfant sur trois, au moins un des parents ou un membre de la famille proche est atteint, il existe donc une prédisposition génétique.

Un traitement au long cours est nécessaire

L'objectif est de réduire les «poussées» de la maladie et de prolonger les périodes sans symptômes où l'enfant se sent bien, va à l'école comme les autres... Les médicaments sont les mêmes que pour les adultes : 5-amino-salicylates (anti-inflammatoires), corticoïdes, immunomodulateurs, parfois anti-TNF alpha). Avec des précautions particulières pour minimiser les effets secondaires, car

la maladie nécessite un traitement à vie. «Jusqu'à 17-18 ans, on traite en continu pour induire et maintenir la rémission, et permettre à l'enfant de grandir normalement. Il voit son médecin au moins quatre fois par an.

Lors des poussées, il existe un traitement très efficace : se nourrir exclusivement durant six à huit semaines d'un lait spécial (Modulen IBD, Elemental 028...), qui agit comme un médicament anti-inflammatoire très puissant.

Attention aux effets aggravants du tabac

On utilise parfois la cortisone pour «calmer le feu de l'inflammation, mais il ne faut pas abuser des fast-foods, et surtout, mettre les jeunes en garde contre les effets aggravants du tabac.

MORT SUBITE DU NOURRISSON

Attention au co-sleeping

Le co-sleeping serait responsable de trop de morts subites du nourrisson, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les facteurs de risque de mortalité infantile durant le sommeil divergent selon les différents groupes d'âge des bébés. Cependant, le principal facteur de risque pour les plus jeunes est le co-sleeping selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Pediatrics*.

La mort inattendue du nourrisson (MIN), longtemps appelée «mort subite du nourrisson», est actuellement définie comme le décès soudain, inattendu et sans cause identifiée, d'un bébé âgé de 1 mois à 1 an. Selon le Dr Alain Senikakis, médecin généraliste, elle touche environ un enfant sur 2 000, le plus souvent entre 2 et 6 mois. Selon l'Institut de veille sanitaire, le nombre encore et toujours trop élevé de morts inattendues du nourrisson, s'élève à 140 par an.

Des chercheurs ont mené une étude transversale sur 8 ans, entre 2004 et 2012 sur le mode de couchage des nourrissons (moins de 3 mois) et des bébés de 4 mois à 1

an. Co-sleeping, couchage sur le ventre, environnement de sommeil, les scientifiques ont étudié les choix des parents. Au cours de cette étude, 8 207 décès ont été constatés.

Les résultats de l'étude révèle que 3 causes environnementales sont responsables de la mort subite du nourrisson.

«La pratique du co-sleeping est très fréquente en cas de décès du nourrisson de moins de 3 mois. Elle est de 73,8%. Le couchage dans un lit d'adulte est responsable de 51,6% de ces décès.

«La présence d'un objet dans l'environnement de couchage de 39,4% de ces morts en particulier chez les petits de 4 mois à 1 an.

«La mort subite du nourrisson est impuissante à 18,4% à une mauvaise position de couchage (sur le ventre) du bébé.

Cette nouvelle étude confirme les résultats de recherches britanniques publiés en 2013 qui montraient du doigt le co-sleeping. En effet, elle révélait que dormir avec un bébé dans le même lit multiplie par cinq le risque de mort subite du nourrisson. Selon cette étude, portant sur près de 1 500 bébés décé-



des de mort subite du nourrisson, 22% de ces décès avaient eu lieu dans le lit parental. «Les bébés doivent être couchés sur le dos, dans leur lit et les parents doivent vérifier que rien

ne traîne dans le couchage de leur enfant», rappelle le Dr Jeffrey D. Colvin du département de pédiatrie de l'hôpital pour enfants de Kansas City dans le Missouri.

On sait comment la marijuana réduit les tumeurs cancéreuses



Une nouvelle étude américaine permet d'expliquer certains des effets bien connus, mais encore mal compris, des dérivés de la marijuana sur la croissance des tumeurs cancéreuses.

Ce n'est pas la première fois que des scientifiques découvrent que la marijuana, et plus particulièrement le THC, un des nombreux cannabinoïdes présents dans la marijuana, a des effets sur le cancer. Mais une nouvelle étude, publiée dans *Journal of Biological chemistry*, révèle comment ce composant actif de la marijuana se compose d'effets sur les tumeurs cancéreuses.

«Ce composé est connu pour agir par l'intermédiaire d'une famille spécifique de récepteurs de cellules appelées récepteurs cannabinoïdes. Cependant, on ne savait pas quel de ces récepteurs est responsable des effets anti-tumoraux de THC», explique le Dr Peter Mc Cormick, chercheur à l'Institut d'East-Anglia (Etats-Unis).

C'est ce que ses études sur des souris ont permis de découvrir. Lorsque les chercheurs ont appliqué le THC à des tumeurs induites chez des souris en utilisant des cellules de cancer du sein humain, l'interaction entre les deux récepteurs cellulaires cannabinoïdes (CB2 et GPR55) a provoqué les effets anti-tumoraux de THC.

Le Dr Mc Cormick a toutefois ajouté que les recherches n'ont pas porté sur l'ensemble des tumeurs cancéreuses et que certains types de tumeurs peuvent ne pas répondre à la marijuana si elles ne possèdent pas de «récepteurs» compatibles. Les scientifiques ont en effet découvert que c'est le récepteur CB2 qui est particulièrement sensible aux propriétés thérapeutiques de composés à base de marijuana.

D'autres composés de la marijuana, comme le CBD (cannabidiol), a également montré des résultats prometteurs dans la lutte contre le cancer.

CANCER

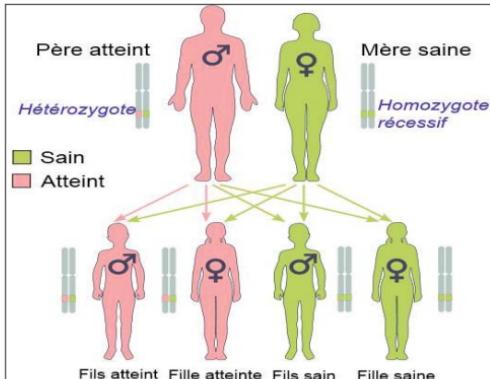
La génétique est un plus gros facteur de risque que le mode de vie

A travers une étude portant sur des personnes adoptées, des chercheurs suédois ont constaté que la génétique est un facteur de risque plus important que l'environnement.

Les facteurs génétiques à l'origine des cancers de la prostate, du colo-rectal et du cancer du sein, sont établis. Et pour preuve, quelle femme n'est pas vue questionner sur ses antécédents familiaux lors d'une visite gynécologique, par exemple ? Mais concernant les risques cancéreux, le débat persiste, malgré tout, entre gène et environnement. Suite à leur étude, des chercheurs suédois ont constaté que la génétique est un facteur de risque plus important que le mode de vie.

Cette étude, dirigée par Bengt Zoller, professeur à l'université de Lund en Suède et dont les résultats sont parus dans le *European Journal of Cancer*, s'est basée sur un groupe de 70 965 enfants adoptés nés entre 1932 et 1969. Leurs diagnostics ont été réalisés entre 1981 et 2010. Après avoir étudié dans le Répertoire du Cancer Suédois, les données de leurs deux parents biologiques et adoptifs, les chercheurs ont constaté que la génétique est un facteur de risque plus élevé que le mode de vie, dans le développement d'un cancer du sein, de la prostate ou d'un cancer colo-rectal.

Si un des deux parents biologiques est atteint d'un cancer, l'enfant a entre 80 et 100% plus de chances de développer le même, en comparaison à un enfant dont le parent n'est pas touché. «Les résultats de notre étude ne signifient pas que le mode de vie d'un individu n'est pas important dans le risque de développer un cancer, mais il suggère que le risque pour les trois types les plus communs de cancer dépend dans une grande mesure de la génétique», précise le Dr Zoller. L'étude observe également que les enfants adoptés ayant eu un parent biologique atteint d'un cancer en développent un à un âge plus avancé. Une étude à prendre d'autant plus au sérieux que les té-



moins suédois étudiés ont été adoptés avant l'âge d'un an, donc ont été éloignés de l'environnement familial de leurs parents biologiques. De plus, en se basant sur des personnes qui ne partagent pas le même environnement que leurs parents biologiques, les chercheurs apportent des conclusions moins discutables quant à l'influence de la génétique sur le cancer. De nouvelles conclusions indispensables pour les cliniques dans l'évaluation des risques de cancers chez les patients : «l'ap-

partition du cancer du sein, le cancer de la prostate et le cancer colo-rectal chez les patients biologiques est un facteur de risque important qui devrait être inclus dans l'histoire et les examens médicaux des patients», indique le Dr Zoller.

Il semble donc très important que les médecins questionnent encore plus les patients sur leurs antécédents familiaux afin qu'ils puissent mettre en place d'autres tests nécessaires pour dépister la maladie.

Un mode de vie sain aide à vieillir moins vite

Un mode de vie malsain a un effet durable sur le vieillissement et sur la durée de vie, selon une nouvelle étude suédoise.

Les chercheurs de l'université de Zurich ont mené une étude pour établir les liens entre le mode de vie et la durée de vie. Une alimentation équilibrée, la pratique d'une activité physique, une faible consommation d'alcool et bien évidemment être non-fumeur permettent de vivre plus longtemps.

Les maladies cardiovaskulaires, le cancer, le diabète et les troubles respiratoires chroniques sont en constante augmentation dans les pays industrialisés.

Les scientifiques ont examiné les effets de quatre facteurs, le tabagisme, une mauvaise alimentation, l'inactivité physique et la consommation excessive d'alcool, tant individuellement et combinés, sur l'espérance de vie et sur ces maladies. Pour la première fois, les conséquences d'une mauvaise hygiène de vie peuvent être représentées en nombre. Une personne qui fume, boit beau-



coup, est physiquement inactive et a une mauvaise alimentation, a 2,5 fois plus de risque de mortalité précoce en termes épidémiologiques. «Un mode de vie sain peut vous aider à rester plus jeune de dix ans», commente l'auteur principal Eva Martin-Diener.

Le tabagisme, le facteur de risque le plus élevé

«L'effet de chaque facteur individuel de l'espérance de vie est relativement élevé», explique Eva Martin-Diener. Mais le tabagisme

semble être le plus nocif. Par rapport à une graine de non-fumeurs, les consommateurs de tabac ont un risque plus élevé de 57% de mourir prématurément. L'impact d'une mauvaise alimentation, pas assez de sport et l'abus d'alcool augmentent la mortalité de l'ordre de 15% pour chaque facteur.

Par conséquent, la probabilité pour un homme de 75 ans avec tous les facteurs de risque de survivre les dix prochaines années est, par exemple, de 35%, alors qu'il est de 67% pour ceux qui ont une vie saine. Pour une femme, les pourcentages sont respectivement de 47 et de 74%.

Une mauvaise hygiène de vie a un effet durable

Alors que la consommation élevée d'alcool, le tabagisme, une mauvaise alimentation et l'inactivité physique n'avaient guère d'effet sur la mortalité des personnes de 45 à 55 ans, elle a un vrai impact sur les individus de 65 à 75 ans. «Un mode de vie malsain a surtout un impact durable», conclut Eva Martin-Diener.

L'UE se félicite du lancement du dialogue inter malien et salue le rôle de l'Algérie

L'Union européenne s'est félicitée du lancement, le 16 juillet à Alger, du dialogue inclusif inter malien et salué le rôle de facilitation joué par l'Algérie dans ce cadre, a indiqué le porte-parole de l'Action extérieure de l'UE, Michael Mann, dans une déclaration. «Nous nous félicitons du lancement, le 16 juillet à Alger, de la phase initiale du

dialogue inclusif inter malien. Nous saluons le rôle de facilitation joué par l'Algérie, en coordination avec la Cédeao, l'Union africaine et les Nations unies, ainsi qu'avec l'UE et l'OCI, de même que l'accompagnement des pays participant aux concertations de haut niveau: le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad», a souligné le

porte-parole dans sa déclaration. «L'Union européenne réitère son plein soutien à la poursuite de ce dialogue, en vue d'aboutir à un mécanisme efficace de mise en œuvre des engagements des parties, susceptible de favoriser une paix et une réconciliation durables au Mali», a-t-il ajouté.

SOMALIE

6 morts dans un attentat dans le port de Kismayo

Six personnes ont été tuées samedi dans le port méridional somalien de Kismayo par un kamikaze qui a déclenché sa bombe dans une maison appartenant à un important chef de guerre antishebab de cet ancien bastion des insurgés somaliens, a annoncé le chef visé.

«L'explosion est survenue peu après que je suis entré dans la maison. Mes gardes ont vu un homme qui essayait de se mêler à eux et, quand ils lui ont demandé ce qu'il faisait là, il s'est fait exploser, tuant six personnes dont un enfant et blessant sept autres personnes», a déclaré à la presse Iftin Hassan Basto. La ville de Kismayo et son port, source de financement stratégique pour les shebab quand ils le contrôlaient, ont été repris fin septembre 2012 par les troupes kényanes alliées à la milice locale Ras Kamboni du chef de guerre Ahmed Madobe. Mi-2013, Iftin Hassan Basto et un autre chef de guerre Barre Hirale avaient contesté l'autorité d'Ahmed Madobe, revendiquant le titre de «président» de la région du Jubaland - qui constitue le talon sud de la Somalie - dont venait de se parer M. Madobe. D'importants combats avaient opposé leurs milices respectives à Kismayo. Ras Kamboni avait pris le dessus et Iftin Hassan Basto s'est depuis rallié à Ahmed Madobe.

Iftin Hassan Basto a mis en cause les shebab, affirmant que ses hommes affrontaient des hommes armés à l'extérieur de Kismayo et qu'il avait été menacé. «Nous savions qu'ils préparaient des attaques de ce type et nous continuions à combattre ces terroristes», a affirmé Iftin Hassan Basto.

KENYA

7 personnes tuées dans l'attaque d'un bus

Sept personnes au moins, dont quatre policiers, ont été tuées dans l'attaque, vendredi soir, d'un autocar dans une zone de la côte du Kenya, théâtre d'une série de violences meurtrières depuis la mi-juin, ont annoncé la police et la Croix-Rouge dans un nouveau bilan.

Les insurgés somaliens shebab ont revendiqué cette attaque comme la plupart des précédentes. La zone visée n'est pas touristique et les victimes sont toutes kényannes.

La Croix-Rouge kényane a fait état samedi, sur son compte Twitter, de «sept morts confirmés dans l'attaque», précisant qu'elle s'était déroulée à six km de la localité de Witu, à une cinquantaine de km de l'archipel touristique de Lamu, sur la route reliant



Mombasa, la capitale de la région de la Côte, à Lamu.

Cinq blessés ont également été recensés, selon la Croix-Rouge. Les per-

sonnes tuées sont quatre policiers, le chauffeur du bus et deux passagers, a indiqué le préfet du département de Lamu, Njenga Miiri. Un précédent bilan a fait état de deux morts. Les autorités ont refusé de commenter les informations selon lesquelles des personnes sont portées disparues et auraient pu être enlevées par les assaillants. Cette nouvelle attaque porte à au moins 94 morts le bilan établi par la Croix-Rouge kényane - des attaques menées depuis la mi-juin, notamment contre plusieurs villages, dans cette zone, située en retrait du littoral. Elles ont été lancées en représailles à l'intervention de l'armée kényane en Somalie où elle combat les shebab dans le cadre de la force africaine Amisom.

SOUDAN

3 humanitaires libérés après un mois de captivité

Trois travailleurs humanitaires soudanais ont été libérés samedi dans la région du Darfour, dans l'ouest du Soudan, après 32 jours de captivité, a annoncé la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad). «Apparemment ils sont indemnes et en bonne santé», a déclaré la Minuad dans un communiqué annonçant la libération d'un employé de l'Unicef et de deux travailleurs de l'ONG irlandaise Goal dans le district de Kutum, au Darfour-Nord. L'ONG Goal avait confirmé le 20 juin que deux de ses employés avaient été enlevés «par un groupe inconnu alors qu'ils étaient en route lors d'une mission de routine» près de Kutum, ajoutant qu'un troisième homme avait été enlevé, sans l'identifier comme un employé du Fonds des Na-

tions unies pour l'enfance (Unicef). Les trois Soudanais libérés faisaient partie d'un groupe de 25 travailleurs humanitaires enlevés le 18 juin par des «hommes armés» à Kutum (à une centaine de kilomètre d'El-Fasher, la capitale du Darfour-Nord). Tous les autres humanitaires ont déjà été libérés, selon la Minuad. A noter que près de 7 millions de personnes nécessitent aujourd'hui une aide humanitaire au Soudan, une situation imputée à l'aggravation du conflit au Darfour (ouest), à l'afflux de réfugiés fuyant le Soudan du Sud et à une crise aiguë de malnutrition, selon les Nations unies. Le conflit au Darfour, qui dure depuis 2003 et a fait des centaines de milliers de morts et plus de deux millions de déplacés selon l'ONU, s'est aggravé cette

ONU-AFRIQUE

L'ONU appelle à plus d'investissements en Afrique pour stimuler le développement

Le président de l'Assemblée générale des Nations unies, John Ashe, a relevé, lors d'un débat sur la promotion des investissements en Afrique, la nécessité de mobiliser les ressources nécessaires pour stimuler le développement dans ce continent pour permettre de réaliser des progrès dans le domaine du développement.

«L'Afrique a besoin de combler un énorme déficit de financement», a déclaré M. Ashe, soulignant que les financements innovants doivent venir de l'intérieur du continent et de plus d'investissements du secteur privé, ainsi que des collaborations public-privé.

M. Ashe a déclaré qu'au cours des dix dernières années, des sommes considérables ont été

investies dans de nombreux pays africains, y compris ceux avec des taux de croissance très élevés, notant que les investissements directs étrangers (IDE) vers le continent ont augmenté de façon constante depuis l'an 2000.

Toutefois, une grande partie de ces investissements est liée à l'industrie extractive ou l'exploitation des ressources, et n'a pas contribué à améliorer la capacité de production ou créées des emplois.

Malgré des ressources naturelles abondantes, la répartition des bénéfices reste inéquitable et les revenus n'ont pas servi à développer les économies locales.

Par conséquent, les déficits de financement importants demeurent, notamment dans le do-

maine de l'agriculture, de l'industrie et du développement des infrastructures», a expliqué M. Ashe.

De son côté, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré que lors de ses voyages en Afrique, il a pu constater le dynamisme et le potentiel du continent. Selon les estimations de l'ONU, la croissance globale de l'Afrique dépassera 5% en 2015, notamment grâce à la demande intérieure et la stabilité des prix des produits de base. Mais pour M. Ban, malgré cette performance, il reste de sérieux défis à relever pour assurer un développement économique et social plus inclusif, équitable et durable.



CRASH DE L'AVION MALAISIEN:



Les experts internationaux doivent se rendre rapidement sur les lieux

Les séparatistes de l'Est de l'Ukraine ont appelé hier les experts aéronautiques internationaux à se rendre «le plus vite possible», pour «une question d'humanité», sur le site où l'avion de ligne malaisien s'est écrasé jeudi et où gisent encore les corps des victimes.

«Nous leur demandons de venir le plus vite possible. C'est une question d'humanité, les corps sont épars dans la nature, il fait 30 degrés, c'est inhumain pour les proches et les amis des victimes», a déclaré le «Premier ministre» de la «République autoproclamée» de Donetsk dans l'est de l'Ukraine, Alexandre Borodai. «Nous ne touchons à rien dans la zone du crash», et «nous voulons une enquête exhaustive et objective», a-t-il dit.

Il a par ailleurs démenti tout accord sur une «zone de sécurité», qu'avait annoncé plus tôt samedi le chef des services de sécurité ukrainiens. Dans des contacts par visio-conférence avec les autorités de Kiev «il n'a pas été question d'un cessez-le-feu ou de corridors humanitaires», a-t-il dit.

«Nous sommes prêts à faire tout ce que nous pouvons pour assurer leur sécurité (les experts aéronautiques internationaux)», mais cette sécurité «ne peut être que relative», car la zone de la

catastrophe se trouve «dans une zone d'opérations militaires», a-t-il ajouté. «A tout moment la situation peut changer et l'accès peut être rendu impossible», a-t-il averti, en regrettant que les équipes d'experts ne puissent pas arriver dans la zone avant «dimanche, peut-être dimanche soir».

Une équipe d'observateurs de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) s'est rendue vendredi et samedi sur place, mais n'a pu avoir accès à la totalité du site, selon

Merkel et Poutine d'accord pour une enquête internationale dirigé par l'OACI

Le président russe Vladimir Poutine et la chancelière allemande Angela Merkel sont tombés d'accord pour qu'une enquête internationale et indépendante sous la direction de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale ait lieu pour déterminer les circonstances du crash de l'avion malaisien dans l'est de l'Ukraine, a indiqué samedi le gouvernement allemand.

Au cours d'un entretien

téléphonique, «les deux dirigeants sont tombés d'accord pour qu'une commission internationale, indépendante sous la direction de l'OACI puisse avoir rapidement accès au lieu de l'accident de l'avion de Malaysia Airlines dans l'est de l'Ukraine, pour éclaircir les circonstances de la chute et dégager les victimes», a indiqué le gouvernement allemand dans un communiqué.

Samedi, les enquêteurs

et observateurs internationaux arrivaient peu à peu à Kiev, en espérant pouvoir se rendre sur le lieu du crash de l'avion malaisien, probablement abattu par un missile venu, selon des experts américains, de la zone sous contrôle des séparatistes. Le vol MH17 de Malaysia Airlines, parti jeudi d'Amsterdam pour rejoindre Kuala Lumpur, s'est écrasé dans l'est de l'Ukraine, région en plein conflit.

Les Pays-Bas, qui comp-

taient 189 ressortissants parmi les 298 personnes à bord —toutes mortes—, ont envoyé une équipe du Bureau néerlandais pour la sécurité, accompagnée du ministre des Affaires étrangères Frans Timmermans. La Malaisie a elle envoyé une équipe de 62 personnes, attendue samedi dans la capitale ukrainienne. L'appareil appartenait à Malaysia Airlines, contrôlée indirectement par l'Etat.

Accord avec les séparatistes sur une «zone de sécurité» autour du site de l'accident

Les membres du «groupe de contact» comprenant l'Ukraine, la Russie et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), sont parvenus à un accord avec les séparatistes prorusses sur la mise en place d'une zone de sécurité autour du site du crash de l'avion malaisien, a annoncé le chef des services de sécurité ukrainiens.

Les entretiens avec les séparatistes ont abouti à la création d'une zone de sécurité de 20 km «pour que l'Ukraine puisse remplir l'objectif essentiel: (...)

identifier les corps et les remettre aux familles», a indiqué M. Valentyn Nalyvaichenko sur la première chaîne de télévision ukrainienne, dans la nuit de vendredi à samedi.

Les enquêteurs et observateurs internationaux arrivaient peu à peu samedi à Kiev, en espérant pouvoir se rendre sur le lieu du crash de l'avion malaisien, probablement abattu par un missile venu, selon des experts américains, de la zone sous contrôle des séparatistes. Le vol MH17 de Malaysia Airlines, parti jeudi d'Amsterdam pour

rejoindre Kuala Lumpur, s'est écrasé dans l'est de l'Ukraine, région en plein conflit. Les Pays-Bas, qui comprenaient 189 ressortissants parmi les 298 personnes à bord —toutes mortes—, ont envoyé une équipe du Bureau néerlandais pour la sécurité, accompagnée du ministre des Affaires étrangères Frans Timmermans. La Malaisie a elle envoyé une équipe de 62 personnes, attendue samedi dans la capitale ukrainienne. L'appareil appartenait à Malaysia Airlines, contrôlée indirectement par l'Etat.

UKRAINE Les forces de Kiev annoncent la reprise d'une partie de Lougansk

Les forces de Kiev ont repris aux séparatistes prorusses le contrôle de la partie sud-est de la ville de Lougansk, dans l'est du pays, a annoncé la présidence ukrainienne dans la nuit de vendredi à samedi.

«Le ministre de la Défense Valerii Guletei a rapporté au président Petro Porochenko que les forces armées ukrainiennes avaient pris le contrôle de la partie sud-est de la ville de Lougansk», une ville de près de 500.000 habitants qui est, avec Donetsk, une des deux principales places fortes des séparatistes, indique la présidence dans un communiqué.

M. Guletei a annoncé aussi au chef de l'Etat que l'aéroport de Lougansk a été «déblocé». L'aéroport se trouvait déjà sous contrôle des forces loyalistes, mais ses accès étaient jusqu'à présent aux mains des séparatistes.

Par ailleurs, un porte-parole de l'«opération antiterroriste» ukrainienne a indiqué samedi matin que des opérations militaires étaient en cours autour des localités de Lysychansk et Severodonetsk, dans la région de Lougansk.

Le carnet d'entretien de l'avion était "en ordre", 189 Néerlandais à son bord

L'avion qui s'est écrasé dans l'est de l'Ukraine jeudi, provoquant la mort de 298 personnes, avait «un carnet d'entretien en ordre», a déclaré vendredi Malaysia Airlines, selon laquelle il y avait en définitive 189 Néerlandais à son bord.

«La dernière vérification technique avait été effectuée le 11 juillet et cet avion, qui a un carnet d'entretien en ordre, a volé pendant 17 ans» a assuré Huib Gorter, vice-président de la branche Europe de Malaysia Airlines, au cours d'une conférence de presse à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol. «Tous les systèmes de communication de l'avion fonctionnaient normalement» au moment où celui-ci a perdu contact avec les autorités du contrôle aérien en Ukraine, a-t-il ajouté.

Alors que la nationalité de quatre personnes restait inconnue, M. Gorter a indiqué qu'il y avait à bord de l'appareil 189 Néerlandais, 29 Malaisiens, 27 Australiens, 12 Indonésiens, neuf Britanniques, quatre Allemands, quatre Belges, trois Philippins, un Canadien et un Néo-Zélandais. Les membres des familles des victimes du drame, probablement causé par un missile sol-air, vont recevoir 5.000 euros, pour «parer à leurs besoins les plus urgents», a également affirmé M. Gorter. Ceux qui le désirent pourront également être transportés vers Kiev, dans un avion de Malaysia Airlines, puis par la route vers la zone sur laquelle le Boeing s'est écrasé. «Mais la situation est extrêmement complexe et nous ne savons pas combien de temps ça va prendre», a-t-il ajouté. M. Gorter, interrogé sur les raisons ayant poussé à voler dans cette zone, a répondu que l'est de l'Ukraine était considéré jusqu'à présent comme un itinéraire sûr.

«Il y avait beaucoup de compagnies aériennes qui y circulaient, et cet incident tragique aurait pu arriver à n'importe laquelle». Les avions de la compagnie contournent désormais la zone. L'avion de Malaysia Airlines, un Boeing 777 parti d'Amsterdam pour Kuala Lumpur, s'est écrasé près de la ville ukrainienne de Chakhtarsk, non loin de la frontière russe, dans une zone contrôlée par les séparatistes prorusses. Selon des responsables américains, l'avion a été abattu par un missile sol-air, et les autorités de Kiev et les rebelles se sont mutuellement accusés d'être à l'origine du tir d'un tel missile.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Les mystérieuses cités d'or
 06:30 Jeunesse : TFou
 08:35 Culture Infos : Météo
 08:40 Culture Infos : TélésShopping
 09:15 Culture Infos : Météo
 09:20 Série TV : Au nom de la vérité
 09:50 Série TV : Au nom de la vérité
 10:20 Série TV : Au nom de la vérité
 10:50 Série TV : Une histoire, une urgence
 11:20 Série TV : Une histoire, une urgence
 11:50 : Petits plats en équilibre été
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 : Petits plats en équilibre été
 13:42 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur
 13:46 Culture Infos : Histoire d'un rêve
 13:48 Culture Infos : Météo
 13:50 Culture Infos : Météo des plages
 13:55 Série TV : Les feux de l'amour
 14:15 Camping Paradis
 15:30 Série TV : Les experts : Manhattan
 16:20 Série TV : Les experts : Manhattan
 17:10 Culture Infos : Tous ensemble
 18:10 Culture Infos : Sept à huit
 19:50 : Petits plats en équilibre été
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:35 : Du côté de chez vous
 20:45 Culture Infos : Météo
 20:55 Cinéma : La fille du puisatier
 23:05 Série TV : Esprits criminels
 23:50 Série TV : Esprits criminels

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
 06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
 07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
 07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
 08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
 08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
 08:45 Culture Infos : Islam
 09:15 Culture Infos : Judaïca
 09:30 Culture Infos : La source de vie
 10:00 Culture Infos : Présence protestante
 10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
 12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 13:00 Culture Infos : Météo 2
 13:02 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
 14:34 Culture Infos : Météo 2
 14:35 Culture Infos : Point route
 14:50 Sport : Cyclisme
 17:30 Sport : Stade 2 spécial
 18:50 Divertissement : Pyramide
 19:25 Divertissement : Pyramide
 19:55 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:43 Sport : Image du jour
 20:44 Culture Infos : Météo 2
 20:45 Cinéma : Le gamin au vélo
 22:15 Culture Infos : Non élucidé
 23:45 Culture Infos : Météo 2
 Série TV : Flashpoint

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:35 Jeunesse : Une minute au musée
 06:37 Série TV : Les Podcats
 06:47 Série TV : Les Podcats
 06:58 Série TV : Georges, le petit curieux
 07:25 Série TV : Georges, le petit curieux
 07:52 Série TV : Georges, le petit curieux
 08:14 Série TV : La chouette & Cie
 08:25 Jeunesse : Dimanche Ludo
 08:26 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:18 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 09:25 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 09:32 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 09:38 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 09:49 Jeunesse : Tom et Jerry Tales

09:56 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 10:03 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 10:10 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 10:22 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 10:28 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 10:35 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 10:42 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 10:49 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse
 11:00 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse
 11:15 Jeunesse : Les Dalton
 11:22 Jeunesse : Les Dalton
 11:30 Jeunesse : Les Dalton
 11:37 Jeunesse : En sortant de l'école
 11:45 Culture Infos : Expression directe
 11:50 Sport : Le Tour de France à la voile
 11:55 Culture Infos : Météo
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
 12:50 Sport : Village départ
 13:50 Sport : Cyclisme
 15:00 Sport : En course sur France 3
 15:20 Culture Infos : Match, l'album des Français
 17:15 Divertissement : Slam
 17:55 Divertissement : Questions pour un super champion
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:05 Sport : Le film du Tour
 20:15 Série TV : Zorro
 20:40 Culture Infos : Météo des plages
 20:45 Série TV : Miss Fisher enquête
 21:35 Série TV : Miss Fisher enquête
 22:30 Série TV : Miss Fisher enquête
 23:20 Série TV : Miss Fisher enquête

CANAL+

06:40 Cinéma : Tout doit disparaître
 06:55 Série TV : Les contes de Tinga Tinga
 07:05 Série TV : Allô, c'est Ninou
 07:10 Série TV : Diego et Ziggy
 07:20 Série TV : Scary Larry
 07:35 Série TV : Copy Cut
 07:45 Série TV : Trolls de Troy
 07:55 Série TV : Trolls de Troy
 08:00 Série TV : Les Crumpets
 08:15 Jeunesse : Pinocchio
 09:45 Cinéma : Avengers
 12:05 Culture Infos : La météo
 12:10 Divertissement : L'oeil de Links
 12:35 Série TV : Casting(s)
 12:45 Culture Infos : Le JT
 13:55 Sport : Formule 1
 14:00 Sport : Formule 1
 16:05 Sport : Golf
 19:50 Sport : Formula One, le magazine de la F1
 20:55 Série TV : Bellicher : une vie volée
 21:40 Série TV : Bellicher : une vie volée
 22:25 Culture Infos : L'été du web créatif
 23:25 Série TV : Banshee

M6

06:00 Divertissement : M6 Music
 07:00 Divertissement : Absolument stars
 09:45 Série TV : Malcolm
 10:10 Série TV : Malcolm
 10:35 Série TV : Malcolm
 11:05 Série TV : Malcolm
 11:30 Série TV : Malcolm
 11:55 Série TV : Malcolm
 12:35 Sport : Sport 6
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Culture Infos : Maison à vendre
 14:45 Divertissement : D&CO, une semaine pour tout changer
 17:15 Culture Infos : 66 minutes
 18:40 : 66 minutes : grand format
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Série TV : Scènes de ménages
 20:40 Sport : Sport 6
 20:50 Divertissement : Capital
 23:00 : Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

La fille du puisatier

Résumé

Pascal Amoretti, le puisatier, attendra longtemps son déjeuner que, légère, l'une de ses filles, la belle Patricia, s'était chargée de lui apporter en courant à travers la garrigue baignée de senteurs estivales. Un bel aviateur en permission, Jacques Mazel, a croisé sa course et son regard. A leur deuxième rendez-vous clandestin, il ne leur reste plus rien à apprendre l'un de l'autre. Au troisième, Jacques n'est déjà plus là. La guerre le renvoie au front. Il n'en revient pas, mais le ventre de Patricia s'arrondit. Les Mazel, qui sont riches, refusent d'entendre parler de l'enfant de l'amour qui naîtra humblement sous le chaume du puisatier. Las ! Jacques est porté disparu...

2

19h45

Le gamin au vélo



Résumé

Cyril, 12 ans, a été placé dans un foyer éducatif par son père, Guy. L'enfant essaie en vain de le joindre. Lorsqu'il retourne chez lui, il découvre que son père est si bien parti qu'il a même vendu son vélo à Samantha, une coiffeuse, est témoin de son désarroi. Elle rachète le vélo et le rend à Cyril. L'enfant lui demande de l'héberger pour le week-end. Samantha accepte. Cyril continue de rechercher son père. Il y parvient grâce à l'aide de la jeune femme. Guy travaille dans un restaurant. Il n'a que faire de son fils, qu'il se sent incapable d'élever, et finit par le lui avouer. La douleur de Cyril est violente. Une fois encore, c'est Samantha qui prend soin de lui....

3

19h45

Miss Fisher enquête



Résumé

Gertrud Haynes, féministe et amie de Phryne Fisher, trouve la mort dans un accident de voiture. La jeune femme devait participer à une course. Sa victoire aurait pu ouvrir aux femmes les portes de l'Automobile club victorien, jusqu'alors réservé aux hommes. Jack pense que la victime, incapable de piloter en réalité, a perdu le contrôle de son véhicule. C'est alors que Phryne Fisher découvre que l'écrout d'une roue a été scientifiquement dévissé. La thèse de l'accident s'écroule. Jack s'en veut terriblement. Phryne soupçonne Claude, le frère de Gertrud, d'être mêlé à cette affaire. Voulait-il à ce point compromettre les chances de victoire de sa soeur ?...

CANAL+

19h55

Bellicher : une vie volée



Résumé

Michael Bellicher, consultant en communication bien ancré dans son époque, ne s'était jamais intéressé à la question du vol d'identité jusqu'à ce qu'il vienne s'ajouter à la liste des victimes. Témoin d'un carambolage mortel, il est en effet arrêté après sa déposition à la police. Sans avoir aucun lien avec l'accident, tout semble pourtant l'accuser. Sa seule issue : s'échapper pour mener son enquête. Précipité dans le cauchemar, Bellicher va devoir se battre pour prouver qui il est et déjouer les plans de ceux qui ont pris sa place, sans savoir si ceux qui l'aident sont vraiment des amis...

M6

19h50

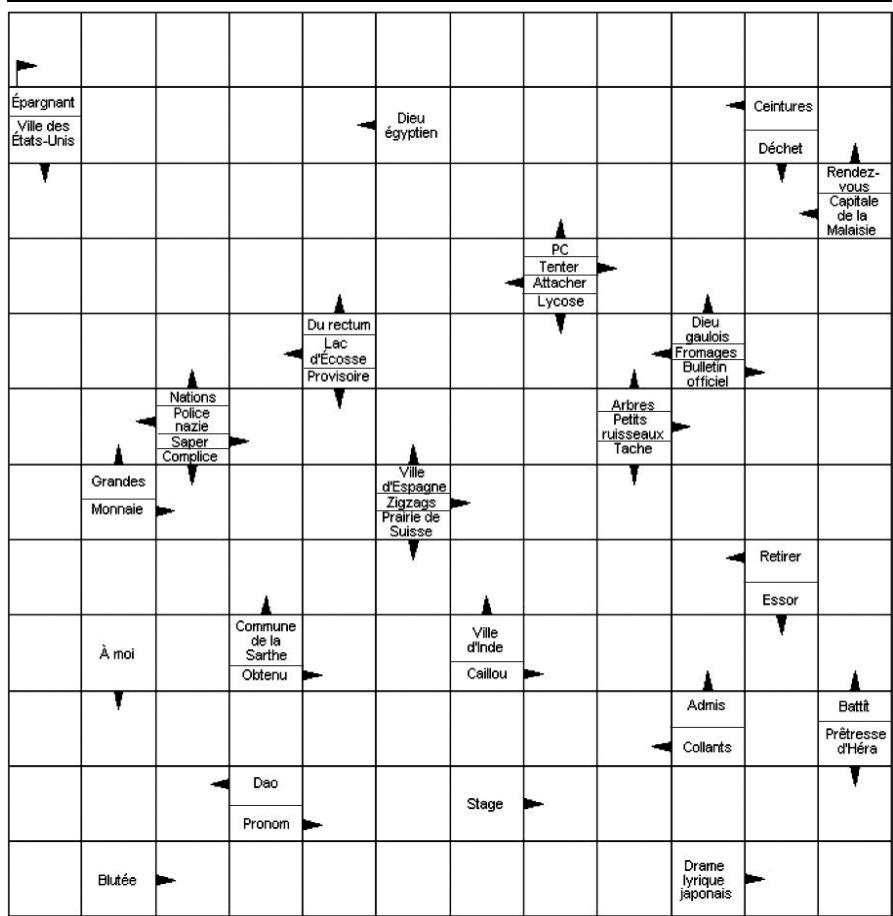
Capital



Résumé

Au sommaire :
 Cet été, prenez le bus
 Moins onéreux que le train et l'avion, le bus séduit des hordes de vacanciers. Certaines compagnies proposent des véhicules tout confort, équipés du wifi.
 Auberges de jeunesse : elles se refont une beauté !
 En compétition avec les chaînes d'hôtel low-cost, les auberges de jeunesse attirent aujourd'hui un public chic et branché.
 Vlora : la plage la moins chère d'Europe
 Chambre avec vue sur mer à 20 euros, criques paradisiaques et sable fin : la station balnéaire de Vlora, en Albanie, compte parmi les moins coûteuses d'Europe.
 Le boom du tourisme à la ferme
 De nombreux Français optent pour les vacances à la ferme, jugées plus économiques, saines et authentiques.

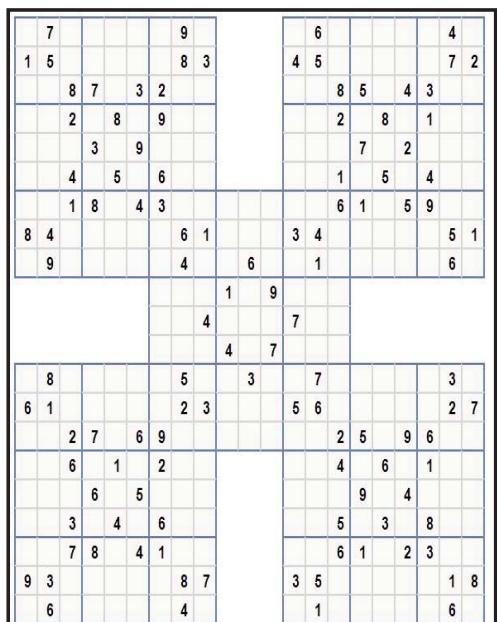
Mots fléchés n°662



Samouraï-Sudoku n°662

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°662

Horizontalement:

1. Constitué de cinq sons
2. Enlevée la cime
3. Prêtre et apologiste espagnol
4. Pillage d'une ville
5. Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
6. Tremblements de la voix
7. Lanthane
8. Italie - Argent - Grade
9. Chargea de lest
10. Soutient les fils
11. Article espagnol

Verticalement:

1. Qui dégage une odeur infecte
2. Démantibuler - Curie
3. Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
4. Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
5. Excès d'air dans l'estomac
6. Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
7. Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
8. Pronom personnel - Métaux précieux - Infinitif
9. Colère - Marcher au ralenti
10. Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
11. Coutumes - Énergie - Euphorium
12. Triple voyelle - Voie publique - Monceau

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

En parlant du soleil on en voit les rayons.

Proverbe français

C'est arrivé un 20 Juillet

1951 : assassinat du roi Abdallah Ier de Jordanie.

1954 : accords de Genève.

1969 : premier atterrissage sur la Lune (Apollo 11).

1998 : Jigme Thinley devient Premier ministre du Bhoutan.

2006 : début de la guerre en Somalie.

2012 : résolution n° 2059 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Moyen-Orient.

Célébrations :

- Argentine, Uruguay : Dia del amigo (Jour des amis), inspiré par l'arrivée de l'homme sur la Lune.

- Brésil : Dia do amigo (Jour des amis), inspiré par l'arrivée de l'homme sur la Lune.

- Colombie : Fête nationale, en souvenir de l'indépendance du pays vis-à-vis de l'Espagne, en 1810.

- Écosse : Début de la Foire de Glasgow.



La recette
du jour

Escalope farcie à la viande hachée



INGRÉDIENTS

- 6 tranches fines d'escalopes de dinde.
- 200 gr de viande hachée
- Sel, poivre
- 1 œuf
- 2 c à s de chapelure
- Crème fraîche épaisse
- Champignons
- Bouillon de poulet

PRÉPARATION

Déposez l'escalope. Salez, poivrez. Dans un autre plat, mélangez la viande hachée avec le sel, poivre, chapelure, et œuf.

Façonnez un boudin suffisamment épais. Le déposez au centre de l'escalope. Rabattez un côté puis l'autre.

Il faut que la viande hachée soit complètement recouverte. Fermez avec le film en serrant bien les extrémités et faites un nœud.

Faites chauffer une poêle avec un peu d'huile et de beurre et mettre l'escalope roulée. Faire cuire lentement jusqu'à ce qu'elle soit complètement dorée. Ajoutez le bouillon de poulet et laissez cuire pendant 30 minutes.

Après la cuisson les égoutter et les mettre dans un plat, ajoutez les champignons et la crème fraîche épaisse.

Mettez au four pendant 15 minutes.

Le dessert du jour

Moelleux au chocolat sans beurre et sans farine



رمضان مبارك

INGRÉDIENTS

- 180 g de chocolat noir
- 175 g de sucre cristallisé
- 100 g d'amandes en poudre
- 1 cc de vanille en poudre
- 5 jaunes d'œufs
- 5 blancs d'œufs

PRÉPARATION

Réchauffer le four à 185°C. Faites fondre le chocolat au bain-marie. Pendant ce temps, mélangez énergiquement les jaunes d'œufs et le sucre pendant au moins 3 minutes pour blanchir la préparation.

Ajoutez le chocolat fondu, les amandes en poudre et la vanille au mélange jaune d'œuf/sucre. Mélangez.

Faites monter les blancs en neige ferme puis ajoutez les blancs par petites doses à la préparation au chocolat. Beurrez et farinez un moule à manquer ne dépassant pas les 25 cm de diamètre. Versez-y la pâte puis enfourner pour 25 minutes environ. Laissez le moelleux refroidir avant de le démouler.

Sudoku n°661

8	2	4	3	9	1	6	7	5
3	5	6	8	2	7	9	1	4
1	9	7	6	5	4	3	8	2
5	7	1	6	8	2	4	9	3
6	3	9	4	7	5	1	2	8
2	4	8	9	1	3	6	5	7
7	1	3	2	5	9	8	4	6
9	8	5	7	4	6	2	3	1
4	6	2	1	3	8	7	5	9

6	2	3	1	8	5	9	4	7
7	5	4	3	2	9	1	8	6
1	8	9	7	4	6	2	3	5
3	9	5	4	6	2	7	1	8
4	1	7	5	3	8	6	2	9
8	6	2	9	7	1	3	5	4
5	7	8	2	9	3	4	6	1
2	4	6	8	1	7	5	9	3
6	9	7	1	2	8	4	8	2
1	6	4	5	3	7	8	2	9
3	2	8	6	4	9	1	5	7

Mots Croisés N°661

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Mots Fléchés N°661

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CUNY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

MONDIAL-2015 DE HANDBALL (TIRAGE AU SORT)

L'Algérie fixée sur ses adversaires aujourd'hui

La sélection algérienne de handball connaîtra ses adversaires au Mondial-2015 masculin dimanche soir, à l'occasion du tirage au sort qui aura lieu dans la capitale qatarienne et ville hôte, Doha.

Six pots, chacun de quatre équipes, ont été établis selon les classements des sélections dans les championnats continentaux ou les barrages auxquels elles ont participé, pour former quatre groupes (A, B, C et D) de six nations chacun.

Deux équipes d'un même pot ne peuvent pas figurer dans le même groupe du tour préliminaire. Les Verts de Réda Zeguili ont été versés dans le chapeau 3, en compagnie de la Russie, de la Macédoine et du Qatar, champion d'Asie en titre.

L'Algérie ne connaîtra cependant ses adversaires que vers la fin de la soirée puisque les organisateurs procéderont, au début, au tirage au sort des équipes placées respectivement dans les chapeaux 6, 5, 4, 2 puis 1.

Après une courte pause, le Qatar, en tant que pays organisateur, choisira le groupe dans lequel il évoluera, avant de procéder au tirage des autres équipes du pot 3, à savoir l'Algérie, la Russie et la Macédoine.

Le Sept national avait validé son billet pour la grande kermesse de la petite balle grâce à son titre de champion d'Afrique.

remporté avec brio un certain samedi 25 janvier 2014 à Alger face à la Tunisie, champion sortant sur le score de 25 à 21. L'Algérie sera représentée à la cérémonie de tirage au sort de ce 24e championnat du Monde masculin, qui aura lieu au luxueux hôtel Ritz-Carlton de la capitale qatarienne, par le sélectionneur national Zeguili et le directeur technique national (DTN), Habib Kheraïffa.

Le "draw" de Qatar-2015 mettra, notamment, sur le chemin des Algériens un des témoins du handball mondial, à savoir l'Espagne (tenant du titre), la France (championne d'Europe), le Danemark (vice-champion d'Europe) ou encore la Croatie (4e à l'Euro-2014). Zeguili ne veut pas parler d'objectifs. Le 2e chapeau n'est pas en reste avec des équipes comme la Suède, la Slovénie, la Bosnie-Herzégovine et la Pologne qui a créé la surprise en écartant l'Allemagne lors des barrages européens (25-24 et 29-28), avant que la Nationalmannschaft ne soit repêchée suite à la disqualification de l'Australie dont la Confédération océanienne n'est plus reconnue par la Fédération internationale de handball (IHF).

Réda Zeguili n'a pas voulu trop s'étaler sur les objectifs des coéquipiers de Messaoud Berkouss au Mondial, préférant attendre les résultats du tirage au sort avant d'évoquer ce sujet : «Je crois qu'il vaut mieux attendre



un peu le tirage pour parler de ça», s'est contenté de dire à l'APS celui qui a conduit l'Algérie au sacre africain après 18 ans de disette. Quant aux deux autres représentants africains, à savoir la Tunisie, vice-championne d'Afrique et l'Egypte, 3e au dernier championnat d'Afrique, ils ont été versés dans le chapeau 5 aux côtés du Brésil et du Bahreïn de l'ex-sélectionneur algérien, Salah Bouchekriou. Le Mondial-2015, prévu du 15 janvier au 1er février, réunira les 24 meilleures équipes du monde handballistique pour un total de 84 matchs. Ces équipes seront, toutes, représentées lors de la cérémonie de tirage au sort. A quelques mois de ce tournoi, les organisateurs qatariens ont préparé les quatre salles pour la circonstance, à savoir «Lusail», d'une capacité de 15 300 places, «Al Saad» (7700 places), «Lekhwiya» (5200 places) et «Aspire Dome» (5000 places). «Ces salles seront des éléments essentiels de futures candidatures du Qatar dans d'autres sports», promis le directeur général du comité d'organisation, Thani Abdulrahman Al Kuwari. La particularité de ce championnat du Monde est qu'il se jouera pour la première fois de l'histoire de la compétition dans une seule ville, à savoir Doha. Autre fait notable, la présence, pour la première fois, de la Bosnie-Herzégovine, des Emirats arabes unis et de l'Iran dans une phase finale d'un Mondial. En revanche, la Norvège, l'Islande, le Japon et la Corée du Sud seront absents, une première depuis fort longtemps.

Le vainqueur de cette 24e édition du championnat du Monde composera son billet pour les jeux Olympiques 2016 de Rio de Janeiro.

LA COMPOSITION DES CHAPEAUX

Composition des chapeaux en vue du tirage au sort du 24e championnat du Monde de handball (messieurs), prévu dimanche dans la capitale qatarienne et ville hôte, Doha :

Chapeau 1 : Espagne (tenant du titre), France, Danemark, Croatie

Chapeau 2 : Pologne, Suède, Slovénie, Bosnie-Herzégovine

Chapeau 3 : Russie, Qatar, Macédoine, Algérie

Chapeau 4 : Argentine, République tchèque, Biélorussie, Autriche

Chapeau 5 : Tunisie, Egypte, Brésil, Bahreïn

Chapeau 6 : Allemagne, Chili, Emirats arabes unis, Iran

NB : les chapeaux ont été établis selon les classements des sélections dans les championnats continentaux ou les barrages auxquels elles ont participé. Le tirage au sort aboutira à la formation de quatre groupes (A, B, C et D) de six nations chacun. Deux équipes d'un même pot ne peuvent pas figurer dans le même groupe du tour préliminaire. La phase finale du Mondial-2015 aura lieu du 15 janvier au 1er février prochains à Doha.

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME (JUNIORS)

«L'Algérie en quête de bons résultats à Eugène»

L'équipe nationale juniors d'athlétisme, depuis ce vendredi à Eugène (Etats-Unis), espère réaliser de "bons résultats" aux Championnats du Monde de la catégorie qui vont s'y dérouler du 22 au 27 juillet, a affirmé à l'APS, le responsable des équipes nationales à la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelkrim Sadou. La FAA fonde de grands espoirs de performances sur la sélection composée de 11 athlètes engagés dans cet important challenge, en dépit des contraines liées au mois de carême. "Je pense que des athlètes comme Hedili Takieddine (800 m) et Triki Mohamed Yasser (saut en longueur), ainsi que Heddar Dehia (400 m) chez les filles peuvent réussir de bons résultats", a estimé M. Sadou. Le déplacement aux USA s'est effectué ce vendredi matin (7h30), sur le vol "Alger-Paris". "Nous avons pris toutes les dispositions nécessaires pour éviter d'éventuels désagréments liés au retard. Ainsi, tout le monde était au rendez-vous fixé pour l'embarquement" a souligné le responsable des équipes nationales. De Paris, la sélection nationale, embarquera pour New-York, puis pour Portland, avant de rallier la ville d'Eugène, où se déroulera la compétition. Si tout se passe bien, la délégation algérienne, conduite par M. Achour Chaouki, sera sur place près de 72 heures avant le coup d'envoi de la compétition. "Aux USA, les athlètes vont se contenter d'un travail léger, car le plus gros de la préparation a été déjà effectué à Alger. Ce sera juste, quelques exercices légers pour se maintenir en forme avant la compétition" a encore expliqué M. Sadou.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PARTENARIAT AVEC LA FAF

Mobilis candidat en attendant d'autres...

Saïd Ben

Mobilis, l'opérateur public de téléphonie mobile, est candidat pour l'acquisition des droits de marketing et de publicité relevant de son secteur après un avis d'adjudication dans ce sens lancé par la fédération algérienne de football (FAF), a indiqué le P-dg de l'entreprise, Saâd Damma.

«Au-delà de l'aspect commercial ou financier de l'opération, c'est surtout notre amour pour la patrie qui guide notre démarche», a déclaré le patron de Mobilis à la presse en marge de la signature d'un contrat de sponsoring avec le NA Hussein-Dey (Ligue 1, Algérie), jeudi soir à Alger. Les droits de marketing et de publicité de la Fédération algérienne de football (FAF) détenus jusqu'à présent par l'opérateur Ooredoo, dont le contrat arrive à terme à l'issue de l'année en cours, sont désormais ouverts par l'instance fédérale algérienne et dès le premier jour, le P-dg de l'entreprise, Mobilis, l'opérateur public de téléphonie mobile, M. Saâd Damma, a déjà annoncé sa candidature. En effet, la Fédération algérienne de football avait publié l'avis d'adjudication pour l'octroi de ces droits sur son site et ce, concernant la période allant de 2015 à 2019. La FAF propose cinq lots et les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au plus tard le 04 Août 2014 à 16h00. La FAF précise en outre que les soumissionnaires plusieurs possibilités, soit de faire une offre financière globale détaillée (lot par lot) pour l'ensemble des cinq lots, soit de faire une offre financière pour un seul ou plusieurs lots. Le document relatif à la description des droits marketing et publicité peut être retiré, sur

simple demande écrite par les opérateurs spécialisés concernés, auprès du secrétariat général de la Fédération Algérienne de Football durant la période du 13 juillet 2014 au 20 juillet 2014. Il est vrai que Mobilis s'est bien investi dans le football algérien. Et il est tout aussi vrai qu'Ooredoo a bien et bien montré son intérêt pour le football algérien et l'équipe nationale algérienne de football depuis 2009. On se souvient bien que le 12 décembre 2011, M. Mohamed Raouraoua, Président de la Fédération Algérienne de Footbal, et M. Joseph Ged, Directeur Général de Wataniya Telecom Algérie-Nedjma, devenu depuis, Ooredoo, ont paraphé à l'hôtel Sheraton d'Alger, ce lundi 12 décembre 2011, un avenant de la convention de sponsoring signée par les deux parties en mars 2009, en vertu duquel Nedjma conserve son statut de Sponsor Officiel de l'équipe nationale jusqu'à la coupe du monde – Brésil 2014. Cet avenant comprend le soutien à l'équipe nationale durant toutes les rencontres des éliminatoires de la Coupe du Monde- Brésil 2014 qui débuteront en juin 2012 ainsi que tous les matches amicaux organisés durant cette phase. En outre et selon les termes de ce même avenant, Nedjma garde l'exclusivité sectorielle du sponsoring de la Coupe d'Algérie et de l'arbitrage pour la saison 2013/2014 ainsi que les droits d'exploitation de l'image de l'équipe nationale dans son ensemble, de certains joueurs individuellement et du sélectionneur national. A propos de cette signature, M. Mohamed Raouraoua, président de la FAF a déclaré : «La FAF se réjouit et se félicite de la prolongation du partenariat exemplaire avec Nedjma. Cette association de l'instance nationale du football et cette entreprise citoyenne demeureront au service du football et de notre Equipe na-



tionale que nous espérons voir qualifiée à la Coupe du monde- Brésil 2014». «Je tiens également à saluer le soutien de Nedjma pour les deux prochaines années en contribuant à la formation et au développement de l'arbitrage ainsi qu'à la Coupe d'Algérie». Pour sa part, le Directeur Général de Wataniya Telecom Algérie- Nedjma a affirmé : «Cet avenant est une étape supplémentaire pour asseoir la pérennité de l'alliance stratégique qui nous lie à la FAF. Notre engagement aux côtés de cette instance sportive nationale avec laquelle nous partageons le même objectif d'essor du football national, va au-delà du soutien matériel puisqu'il émane du cœur et demeureira inébranlable quels que soient les résultats et les circonstances. Je réitère le soutien de Nedjma à l'équipe nationale à laquelle je souhaite une qualification à la Coupe du Monde – Brésil 2014». Mais, le dernier «projet de déplacement» de la sélection algérienne de football au Qatar a été très mal perçu par les autorités du pays. Et c'est ainsi que le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a demandé le 7 juillet dernier au président-directeur général d'Ooredoo, Joseph Ged, des «clarifications» sur le sujet. M.Tahmi a reçu le P-dg d'Ooredoo, au siège de son département mi-

nistériel «en vue d'apporter les clarifications au sujet du projet de déplacement de l'équipe nationale de football au Qatar, alors que les institutions compétentes n'étaient pas informées à l'avance, conformément aux textes et réglementations en vigueur». L'opérateur privé de téléphonie mobile, sponsor majeur de la Fédération algérienne de football (Faf), avait précisé, pour sa part, dans un communiqué qu'il a programmé un voyage pour le onze national vers Doha, «pour répondre à une invitation personnelle du président du conseil d'administration du groupe Ooredoo, Cheikh Abdullah Bin Mohammed Bin Saoud Al Thani».

Seuls six joueurs (Bougherra, M'Bolhi, Ghoulam, Taïder, Yebda et Brahimi), se sont déplacés au Qatar et ont participé à une émission sur la chaîne qatarie spécialisée beIN Sports. Depuis, des observateurs estiment que c'est un acte condamnable allant jusqu'à estimer que cela risque de jouer des tours à l'opérateur pour le futur contrat. Car encore faut-il préciser qu'il y a des limites à ne point dépasser lorsque l'acte dépasse le cadre « commercial ». Et là, c'est vraiment le cas. Car sur le plan commercial, il s'agit d'applications strictes des règlements et des lois de la République en la matière. Les soumissions sont régies par des lois et des règlements et donc pas de place aux sentiments sauf peut-être à plus de précisions dans les clauses des futurs contrats. Les derniers résultats de la sélection algérienne avec sa qualification historique aux huitièmes de finale du mondial et le match héroïque contre l'Allemagne (2-1) après prolongation a fait bien monter les enchères... Pour le moment seul, Mobilis s'est manifesté, d'autres seront donc attendus d'ici au 4 août prochain à 16h00, dernier délai.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

MONACO DEMANDE 80 M€ ET KHEDIRA POUR JAMES



A en croire AS, Monaco tenterait toujours d'inclure des joueurs du Real Madrid dans la transaction pour James Rodriguez. Après s'être vu refuser Pepe, et alors qu'Angel Di Maria et Fabio Coentrao ne seraient pas chauds à l'idée de rejoindre le Rocher, ce serait désormais au tour de Sami Khedira et Diego Lopez d'être ciblés. Le premier est poussé vers la sortie par les Merengue mais serait plus tenté par la Premier League, où Arsenal et Chelsea l'attendent. Titulaire et convaincant en Liga la saison passée, Diego Lopez devrait faire les frais de l'arrivée attendue de Keylor Navas dans les buts. Le Real Madrid pourrait rajouter 80 M€ en plus d'un joueur pour convaincre Monaco de lâcher son meneur de jeu colombien.

Shaqiri sur les tablettes de l'AS Rome

Après s'être offert l'Argentin Juan Iturbe, l'AS Rome aurait des vues sur l'international suisse Xherdan Shaqiri (22 ans). Les dirigeants de la Louve proposeraient une offre de 20 millions d'euros pour le milieu polyvalent du Bayern Munich, selon *Il Tempo*. Le joueur de la Nati (37 sélections, 12 buts), en manque de temps de jeu du côté de la Bavière, rejoindrait alors les Giallorossi, qui chercheraient dans un premier temps à vendre le Serbe Adem Ljajic.



ARTURO VIDAL répond à l'intérêt du Real Madrid et de Manchester United !

Alors que son avenir à Turin est toujours incertain, le milieu de terrain international chilien Arturo Vidal a annoncé qu'il attendait de rencontrer le nouveau staff turinois avant de se prononcer. «Oui, les offres de grands clubs nous sont parvenues, mais nous voulons le conserver. Nous n'avons pas l'intention de le vendre. (...) Ce qui compte le plus, c'est la volonté du joueur. Et sur cette question on peut être tranquille : encore hier soir, Vidal m'a confirmé qu'il n'avait pas l'intention de partir et qu'il était heureux à la Juve.» Le directeur sportif de la Vieille Dame, Giuseppe Marotta a fait le point il y a quelques jours sur le dossier Vidal, lequel a livré une version différente en marge d'un événement au Chili.

«J'AI ENTENDU PARLER DES INTÉRÊTS DU REAL MADRID ET DE MU»

Le milieu de terrain de 27 ans a en effet contredit son dirigeant, expliquant qu'il ne savait pas si son «cycle à la Juventus était terminé ou pas», lui qui a eu vent de l'intérêt

que lui portent de nombreux cadors européens. «J'ai entendu parler des intérêts du Real Madrid et du Manchester United, mais c'est mon agent qui s'occupe de

ces choses-là. C'est difficile de parler d'une autre équipe quand on joue déjà pour un grand club», a-t-il expliqué dans des propos relayés par *Calciomercato.com*.



Lukaku dans le viseur de la Juventus ?

D'après les informations du *London Evening Standard*, la Juventus Turin serait prête à concurrencer Everton, Tottenham et Wolfsburg dans la course à la signature de l'attaquant belge de Chelsea, Romelu Lukaku. Propriété de Chelsea qui l'a recruté du côté d'Anderlecht en 2011 avant de le prêter deux saisons de suite, d'abord à West Bromwich (2012-2013) puis à Everton (2013-2014), Romelu Lukaku pourrait déjà quitter les Blues, poussé vers la sortie par l'arrivée de l'attaquant international espagnol Diego Costa. Une aubaine pour Everton, Tottenham et Wolfsburg qui s'intéressent à lui mais auront fort à faire face à la concurrence de la Juventus Turin.

Filipe Luis a signé !

Chelsea tient son nouvel arrière gauche. Comme prévu, Filipe Luis (28 ans, 32 matchs en Liga en 2013-14) quitte l'Atletico Madrid pour les Blues. Le défenseur brésilien s'est engagé pour les trois prochaines saisons en faveur du club londonien. «Je suis très heureux et je suis impatient de commencer. Je donnerai le meilleur de moi-même pendant les saisons à venir», a promis le champion d'Espagne et vice-champion d'Europe au moment de sa signature.

Negredo de retour au Real ?



Pour remplacer Alvaro Morata, qui est proche de s'engager avec la Juventus, le Real Madrid songe à son ancien sociétaire Alvaro Negredo. Le transfert d'Alvaro Morata du Real Madrid à la Juventus n'est plus qu'une question de jours, voire d'heures. Du côté de la capitale espagnole, on a accepté l'idée de laisser filer l'un des grands espoirs du club. Mais, l'on a déjà réfléchi aux différentes possibilités pour le remplacer. Si l'on en croit la rumeur qui circule dans les médias ibériques, les Merengue envisagent de récupérer l'un des anciens pensionnaires de la Castilla, en l'occurrence Alvaro Negredo. Ce dernier (28 ans) avait quitté Bernabeu en 2009 sans jamais avoir pu jouer le moindre match avec l'équipe A. Florentino Perez pourrait remédier à cette anomalie en rachetant le contrat qui lie l'international espagnol à Manchester City.

Condor **IRIS SAT** **KANDI** **AIGLE AZUR**

DK NEWS QUOTIDIEN NATIONAL ET INFORMATION

TOMBOLA 2014

2 billets d'avion

Et plein d'autres cadeaux à gagner

COUPON N° : 19

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
NUMÉRO TEL :
EMAIL :

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA
SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social, est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après.

«L'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHÉRBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs, durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objectif du règlement
Le présent règlement a pour objectif de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise, durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.
La présente Tombola se déroulera du : 02/07/2014 au 29/07/2014, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les 15 coupons est fixée à cinq (05) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de l'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation
La présente Tombola est ouverte, à tous les lectrices et lecteurs, ayant remplis en intégralité les coupons de participation et envoyé à l'adresse :

TOMBOLA RAMADHAN 2014
DK NEWS

Poste restante CDD – Ben Aknoune - Algérie

Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 23 devront les couper selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer ayant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participation ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.
- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;
- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation
Un coupon sera toujours publié à la page 23 qui comprendra des zones où le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et email.

Article 06 : Avis aux gagnants
Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par Téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux
Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun des cadeaux suivants :

- 01- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 02- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 03- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 04- Billet de voyage (Aigle Azur)
- 05- Billet de voyage (Aigle Azur)
- 06- Smart TV (Condor)
- 07- Télé LED + Demodulateur (Condor)
- 08- Cuisinière + Chauffe bain (Condor)
- 09- Machine à laver (Condor)
- 10- Congélateur (Condor)
- 11- Frigo (Condor)
- 12- Smart Phone + Tablette (Condor)
- 13- Machine à café (Kandi)
- 14- Vélo (Kandi)
- 15- Aspirateur + Climatiseur (Condor)

Article 08 : Délai de retrait du cadeau
Dès la réception de leurs invitations pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2014» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de (15) jours pour récupérer son cadeau.

Article 09 : Modification du règlement
Toute modification du présent règlement donnera lieu à l'apparition de ce dernier modifié.

Article 10 : Réstitution ou annulation
DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et ce en raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

REGLEMENT TOMBOLA 2014

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA
SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social, est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après.

«L'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHÉRBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs, durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objectif du règlement

Le présent règlement a pour objectif de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise, durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 02/07/2014 au 29/07/2014, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les 15 coupons est fixée à cinq (05) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de l'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lectrices et lecteurs, ayant remplis en intégralité les coupons de participation et envoyé à l'adresse :

TOMBOLA RAMADHAN 2014

DK NEWS

Poste restante CDD – Ben Aknoune - Algérie

Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 23 devront les couper selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer ayant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participation ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 23 qui comprendra des zones où le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et email.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par Téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun des cadeaux suivants :

- 01- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 02- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 03- Climatiseur + télé LED (Iris)
- 04- Billet de voyage (Aigle Azur)
- 05- Billet de voyage (Aigle Azur)

06- Smart TV (Condor)

07- Télé LED + Demodulateur (Condor)

08- Cuisinière + Chauffe bain (Condor)

09- Machine à laver (Condor)

10- Congélateur (Condor)

11- Frigo (Condor)

12- Smart Phone + Tablette (Condor)

13- Machine à café (Kandi)

14- Vélo (Kandi)

15- Aspirateur + Climatiseur (Condor)

Article 08 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs invitations pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2014» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de (15) jours pour récupérer son cadeau.

Article 09 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à l'apparition de ce dernier modifié.

Au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 10 : Réstitution ou annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et ce en raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Troisième prime de «Tadj el-Qoraan»



Une ambiance de compétition sur fond de spiritualité a marqué vendredi soir au palais des expositions (Alger), la troisième prime de la 4e édition du concours «Tadj el-Qoraan».

Lors de la soirée, les candidats Rachid Djebbar de Naama et Yasmina Chrair de Médéa se sont adjugés les premières places, décrivant ainsi leur qualifica-

tion en finale. Six candidats des deux sexes ont été éliminés lors de ce prime hebdomadaire diffusé en direct par la chaîne «Al-Qoraan» durant tout le mois de ramadan.

L'invité de la soirée, l'imam et mufti cheikh Abderrahmane Benamour de Tamanrasset a appelé les récits à préserver ce prodigieux acquis.

TOURISME

L'étude de l'aménagement de la zone touristique d'Aguenar confiée au CNTC

L'élaboration de l'étude de l'aménagement de la zone touristique d'Aguenar (Tamanrasset) a été confiée provisoirement au Centre national des technologies et du consulting (CNTC), indique samedi le ministère du Tourisme et de l'artisanat.

Le marché de l'étude de l'aménagement touristique de la zone d'Aguenar dans la wilaya de Tamanrasset a été attribué pour un montant de 19,5 millions de DA et un délai de réalisation de 10 mois, ajoute la même source.

Dans le cadre du programme du gouvernement portant sur les études et la réalisation des grandes infrastructures de bases, le CNTC est chargé des études générales en relation avec de multiples secteurs.

Il s'agit des secteurs de l'environnement, du traitement des rejets liquides et industriels ainsi que l'économie des transports (enquêtes, plans de transport et aménagement du territoire) ainsi que l'agriculture et l'hydraulique.

Félicitations

Les familles Drias, Chouia et Nasri ont l'immense plaisir d'annoncer la naissance vendredi 18 juillet à Paris d'un joli poupon prénommé ALINE au foyer de Zakaria et Sarra. En cette heureuse circonstance, la grande famille de DK News présente ses sincères félicitations au papa Zakaria et à la maman Sarra, en leur souhaitant bien entendu d'autres enfants inshallah. Les félicitations vont tout naturellement aussi à la grand-mère et collègue Nasri Malika qui déborde de bonheur.

D.K.

EQUIPE ALGÉRIENNE DE FOOTBALL :

Le Français Christian Gourcuff nouveau sélectionneur

Le technicien français Christian Gourcuff est devenu le nouveau sélectionneur de l'équipe algérienne de football, en remplacement du Bosnien Vahid Halilhodzic, a appris l'APS hier auprès de la fédération algérienne de football (FAF).

La désignation s'est faite lors de la réunion du bureau fédéral de la FAF, tenue hier au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Gourcuff aura également la mission de diriger la sélection A, composée de joueurs locaux.

Vahid Halilhodzic, arrivé en juillet 2011, a refusé de prolonger son contrat, après avoir mené l'Algérie aux huitièmes de finale du Mondial 2014 au Brésil.

Un contrat d'objectifs concernant les prochaines Coupes d'Afrique des nations CAN 2015 (Maroc) et celle de 2017 (Libye) ainsi que la Coupe du monde 2018 (Russie) sera mis en place, précise la même source.

Gourcuff (59 ans), qui entamera officiellement ses fonctions avec les deux sélections à partir du 1er août 2014, participera également au programme de formation et de développement de la di-



rection technique nationale (DTN). Par ailleurs, l'instance fédérale a reconduit Belhadji Hassani en tant qu'entraîneur des gardiens de but.

La composante du staff technique (entraîneur adjoint algérien et préparateur physique) qui assistera le sélectionneur national sera arrêtée dans les prochains

jours, souligne la FAF, qui précise que les stafis médical, administratif et logistique seront mis en place dès le 1er août 2014.

Né le 5 avril 1955 à Hanvec dans le département du Finistère, Gourcuff a évolué au poste de milieu offensif du début des années 1970 à la fin des années 1980 et devient entraîneur joueur à l'âge de 27 ans.

Ancien professeur de mathématiques et théoricien du football, il défend une conception du football proche du jeu à la nantaise.

Il est entre 2003 et 2014 l'entraîneur du FC Lorient (Ligue 1 française), qui évolue en Ligue 1, club qu'il a réussi à faire monter en Ligue 1 pour la troisième fois en 2006 après 1998 et 2001. Sa première expérience en tant qu'entraîneur à l'étranger fut avec le club qatari d'Al Gharafa durant la saison 2002-2003.

Yazid Mansouri nouveau manager général

L'ancien capitaine de l'équipe algérienne de football, Yazid Mansouri, a été désigné manager général de la sélection A, a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

La désignation s'est faite lors de la réunion statutaire du bureau fédéral de la FAF, tenue samedi au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), sous la présidence de Mohamed Raouraoua.

Mansouri, 36 ans, ancien joueur des Verts (2001-2010) et membre du Bureau fédéral, succède dans ce poste à Abdelhafid Tafsaout, qui avait été appelé à occuper ensuite le rôle d'entraîneur-adjoint sous l'ère de l'ancien sélectionneur national, Vahid Halilhodzic.

Par ailleurs, la FAF a désigné officiellement le technicien français, Christian Gourcuff comme sélectionneur des équipes A et A' (ndlr, composée de joueurs locaux), à partir du 1er août 2014. Mansouri qui avait joué, entre autres, au FC Lorient (Ligue 1 française), avait été sous la coupe de Gourcuff entre 2006 et 2010.

Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian

L'opération "Barkhane" de lutte contre le terrorisme "opérationnelle le 1^{er} août"

La force militaire "Barkhane" de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel sera opérationnelle le 1^{er} août et son état-major basé à N'Djamena, a annoncé samedi dans la capitale tchadienne le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian. Le ministre a détaillé devant la presse le nouveau dispositif de lutte contre le terrorisme au Sahel, qui a-t-il dit, compte 3.000 soldats français et sera sous les commandes du général de Brigade Jean-Pierre Palasset. La nouvelle force "intègrera quatre bases régionales: un groupement tactique désert à Gao, dans le nord du Mali, un autre à N'Djamena avec les forces aériennes, des forces spéciales à Ouagadougou (Burkina Faso), et un pôle de renseignement à Niamey, au Niger", a indiqué le ministre. Des bases avancées tempo-

raires seront également installées à Madama (nord du Niger), Tessalit (nord du Mali) et dans le nord du Tchad, "sans doute à Faya-Largeau", a-t-il ajouté. "Ce seront des petites unités (30 à 50 personnes) susceptibles de pouvoir accueillir une opération si nécessaire. Tout cela en étroite intelligence avec les gouvernements concernés", a expliqué le ministre. M. Le Drian avait annoncé il y a quelque jours que l'opération française "Serval" au Mali, lancée en janvier 2013, était "de fait terminée" et qu'elle serait remplacée par l'opération Barkhane contre le terrorisme dans le Sahel. En partenariat avec les cinq pays de la zone (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), Barkhane a pour objectif d'"élargir à tout le Sahel l'action contre les mouvements djihadistes".

Le président syrien, Bachar al-Assad, a nommé samedi Najah al-Attar au poste de vice-présidente, a rapporté l'agence de presse officielle SANA. Najah al-Attar était vice-présidente chargée des affaires culturelles depuis 2006 et est devenue l'unique vice-présidente du pays en vertu d'un nouveau décret présidentiel. Conformément à la nouvelle constitution syrienne, M. al-Assad a nommé Mme al-Attar vice-présidente pour les sept ans de son troisième mandat présidentiel, qui a officiellement débuté le 17 juillet. SANA n'a donné aucun détail sur l'ancien vice-président, Farouk al-Charaa, qui faisait partie du gouvernement syrien depuis l'époque du régime de Hafez al-Assad, le père du président en exercice Bachar al-Assad. M. al-Charaa avait été ministre des Affaires étrangères de 1984 à 2006 avant de devenir vice-président de la Syrie.

Syrie : **Najah al-Attar nommée vice-présidente**

